Vol. 4 No. 43 • Du 11 mai au 17 mai 2011 Haiti: 10gdes / USA: $1.00 / France 1.50 / Canada: $1.50



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162 Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

QUI EST DANIEL GÉRARD ROUZIER?

Voir page 4



Daniel Gérard Rouzier, un partisan ultra-conservateur du «Plan néolibéral Américain»



CHOIX DU PREMIER MINISTRE: MARTELLY ET INITE S'AFFRONTENT

Voir page 4

Le Président élu Michel Martely (à gauche) et le Sénateur Joseph Lambert du Sud-Est, coordonnateur de l'INITE



Les prisonniers politiques et le Triangle de la mort sous le régime de Jean Claude Duvalier

Page 3



Manifestation des victimes du néolibéralisme !

Page 8



L'idéologie impériale : faire la guerre « au nom » des victimes

Page 10



Obama à Ground Zero

Page 17

Dérive sans issue de la présidence et de l'Etat haïtiens !

Par Berthony Dupont

Le prochain valet des pays impérialistes en la personne de Joseph Michel Martelly qui succédera à Préval dans sa politique de vente du pays, sera installé en tant que président d'Haiti par la Communauté Internationale le samedi 14 mai prochain. Cela signifie que la date du 7 février, jour historique rappelant la fin des échos sinistres de la dictature duvaliériste est sans nul doute jetée aux oubliettes et poubelles de l'histoire, puisqu'elle rappelle de trop mauvais souvenirs aux deux ailes des classes dominantes du pays, quand leur chef fut obligé de prendre la fuite, suite à un soulèvement populaire.

Cette dérive semble avoir pris de court beaucoup de compatriotes. Une réalité qui à ce point a paru inconcevable, mauvaise fortune contre laquelle l'opinion a dû se résigner et se faire à ce délire qui sied si mal sur notre histoire. Justement, cette dérive nous laisse avec de la honte et parfois même du découragement en voyant que la présidence de notre patrie bien-aimée va être souillée à ce point lors de cette investiture. Une présidence réduite à sa plus vile expression, elle n'aura aucune importance, vu que la personnalité qui sera placée à ce poste jadis combien important n'a pas les qualités morales requises voire le sens de la responsabilité sans recourir à la drogue.

De toute façon, qu'à cela ne tienne. Nous nous armons de courage pour retroussons nos manches dans le but de continuer le combat. En fait, même quand la réalité peut paraître affreuse en ce qui a trait à l'image du pays, en un sens, cet affront à la pudeur devrait bien servir à fouetter notre orgueil et servir de catalyseur aux forces démocratiques et progressistes afin de nous organiser pour le grand coup de balai social dans le pays.

Bien que cette honte et cette humiliation nous touchent tous comme citoyens Haïtiens, les classes dominantes et leurs alliés de l'empire en portent la responsabilité entière. Quoi qu'il en soit, ce n'est point le peuple haïtien en son entier qui s'était déplacé pour aller voter Martelly et le mettre au pouvoir. Ce sont les grandes puissances coloniales, exploiteuses, ces forces impérialistes ci-devant esclavagistes qui nous ont préparé ce cocktail, ce breuvage amer fait du duvaliérisme et du jean-claudisme afin de nous rabaisser, nous assujettir davantage.

Le cas d'Haiti est un complot de longue date concocté en laboratoire et pour l'exécution duquel Sweet Micky a été sélectionné, formé et préparé. Certes, c'est l'employeur, le même patron qui avait employé Toto Constant, Chamblain et Guy Philippe qui a fomenté ce coup de maître. Ils l'ont manigancé du fait bien sûr qu'ils avaient perdu le contrôle du pays suite à l'effervescence des masses populaires après le mouvement de 1986. Le couronnement de cette explosion populaire fut les élections de Décembre 1990, où par un vote massif, les masses ont pris la direction du pays vers le changement en éliminant de la scène politique les deux candidats de l'impérialisme : Marc Bazin et Roger Lafontant. C'est ce qui explique d'ailleurs les deux derniers coups d'état sanglants contre les masses populaires pour effacer ces dernières de la scène politique et briser tous les ressorts de résistance des classes dominées.

Aidées par la honteuse trahison de Préval, lui qui a su profiter du mouvement populaire lors des élections de 2006, les forces réactionnaires ont réussi à exclure les masses, les empêchant sans encombre de participer aux élections. C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les dernières mascarades électorales.

A ce stade, les forces impérialistes ont redonné le pouvoir aux réactionnaires afin de ramener le pays au statu quo ante. En réalité c'est l'opposition aux masses populaires haïtiennes qui a repris le pouvoir avec Martelly comme d'ailleurs l'avait si bien signalé Edmond Mulet : *« un président démocratiquement élu issu de l'opposition prendra pour la première fois le pouvoir »*

Il ne faut cependant pas se leurrer, les impérialistes vont tout au début aider Martelly à masquer la réalité grâce à quelques tours de passe-passe pour donner une impression de début de changement. Mais c'est le contraire qu'on verra. L'homme ne sera qu'un vil instrument, un zélé serviteur des plans de l'empire, une personne placée seulement pour exécuter des diktats, un sale pion qu'on laissera tomber, sa mission terminée. Il sera comme un perroquet répétant à satiété les leçons du FMI et de la Banque Mondiale. Pendant sa campagne électorale, il prétendait fustiger l'«ancien système», mais c'est bien avec qu'il va gouverner puisqu'en ayant toujours fait partie.

Nous qui défendons cette classe sociale qui aura à subir les intempéries et violences politiques d'un régime Martelly, notre seule chance est de nous tenir aux côtés des masses, de les organiser, de façon à lutter de pied ferme contre tout retour fou à l'avant- février 86.

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wadner Pierre
Jean Ristil

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Morisseau Lazarre
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
416-789-9933 * fmelani@rogers.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Des débats au Cap-Haïtien sur le plan de prévention, face aux séismes dans la région nord

Par Ernest Saintilus

Face à un séisme imminent dans la région nord d'Haïti, les différents secteurs semblent être préoccupés. C'est en ce sens que le mercredi 05 mai 2011 un débat a eu lieu au sein de la délégation du Nord située au Cap- Haïtien. Des représentants de plusieurs institutions publiques de la région ainsi que d'autres partenaires tant nationaux qu'internationaux ont pris part à cette rencontre. On peut citer ceux de la délégation du Nord, de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH), de la Police Nationale, de la Protection Civile, de l'Office National pour la Migration, du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Ces acteurs sont impliqués dans le plan de prévention face au tremblement de terre, un projet qui sera en cours d'implémentation à partir du 15 juillet prochain. Son objectif est de réduire la vulnérabilité de la région nord face au risque sismique puisque selon les scientistes intéressés à la question la faille traversant la cote septentrionale est en activité et risque de produire à n'importe quel moment un séisme qui pourrait même être accompagné d'un tsunami.

Le directeur du projet , l'ingénieur physicien Erick Calais a, dans son intervention, estimé qu'un tremblement de terre pourrait causer beaucoup plus de dégâts dans la deuxième ville d'Haïti (Cap-Haïtien) . L'étroitesse des rues, la construction anarchique et le non respect des normes parasismiques entr'autres, sont des problèmes qui augmentent le niveau de vulnérabilité de la cité christophienne par rapport à quasiment toutes les catastrophes naturelles, a expliqué monsieur Calais. *« Le plan de prévention face aux séismes n'entend pas empêcher l'arrivée de la catastrophe mais bien à diminuer les dégâts qu'elle peut faire »* a précisé l'expert étranger chargé d'épauler les autorités haïtiennes dans le domaine.

Le projet comprend cinq phases importantes qui sont : Division de la surface concernée en secteurs d'intervention, expertise des bâtiments, formation des spécialistes de la construction, ouverture d'une campagne de sensibilisation sur les précautions à prendre en cas de séisme et mise en place d'un plan de contingence.

Ce plan est déjà approuvé par la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haiti et il sera financé par ce même organisme, s'il faut en croire Erick Calais.

A noter que la population du Nord attend impatiemment l'exécution d'un tel projet.

Rectification de la PNH de sa première version sur la mort de son commissaire

Par Jackson Rateau

Le jeudi 27 avril 2011 dernier, la police a porté une rectification formelle aux informations regardant la mort du commissaire Renel Costumé. Ces informations laissaient accroire que le commissaire Costumé est décédé des suites d'un banal accident, mais mortel, alors qu'il s'était enfoncé dans un trou au moment où il allait garer sa voiture.

La version de la PNH par la voix de son porte-parole Frantz Lerebours la semaine dernière avait fait savoir que le commissaire Renel Costumé, responsable de la Brigade de Protection des Mineurs de la PNH, a succombé d'un traumatisme crânien après s'être jeté dans un fossé au moment de se garer au niveau de Delmas 75, Est de Port-Au-Prince.

Cependant, la famille de la victime, ayant contesté ce rapport des faits, a adressé une lettre au directeur général de la PNH, Mario Andrésol. Cette lettre, en effet, a été lue sur la station de Radio Solidarité le jeudi 28 avril dernier comme suit : « Les parents du commissaire Renel Costumé vous adressent leurs félicitations les meilleures et saluent vos efforts soutenus et consentis depuis votre accession à la tête de la PNH pour rendre cette institution plus professionnelle. Néanmoins, ils en profitent pour vous exprimer leurs profonds désaccords avec la déclaration jusqu'à présent officielle de l'institution policière sur le cas du décès du commissaire survenu dans l'après-midi du 26 avril dernier. En effet, la presse a fait un très large écho de la déclaration du porte-parole de la PNH selon laquelle la disparition de Renel Costumé serait due à un traumatisme crânien, après s'être jeté dans un fossé au moment de garer sa voiture pour aller constater les dégâts pouvant découler de l'accident auquel il a été lié. Comme aucune autre note n'est venue rectifier la première, elle est donc considérée comme étant la version officielle et peut être définitive de la PNH par rapport au drame.


Renel Costumé

Ainsi, de la déclaration du porte parole de la PNH, émane la conclusion que Renel Costumé était un policier professionnel qui, pendant plus que 15 ans, a mis toutes ses compétences et aptitudes au service de la nation. Donc, nous pensons que, traiter le cas de sa disparition avec tant de légèretés ne serait qu'un affront pour toute la famille et tous les proches du défunt. Nous ne mettons pas pour autant en doute la bonne foi des responsables, chargés de conduire l'enquête, mais nous leur demandons de ne pas tirer des conclusions actives afin de soumettre un rapport qui reflète avec exactitude, les circonstances du décès du Commissaire Costumé… »

Comme dans une interview accordée à Radio Solidarité à Port-Au-Prince le matin du vendredi 29 avril dernier, cette fois, le porte-parole a confirmé que l'autopsie du cadavre du commissaire Costumé a permis de déceler la présence d'un projectile dans son corps, lequel projectile est soumis à une analyse balistique, alors, c'est présumé que la victime a été tuée d'une balle à la tête, ce qui a ouvert la voie à une enquête bientôt sur cet assassinat. « Il y a une évolution dans le dossier par rapport à notre première déclaration, a reconnu le porte-parole Frantz Lerebours. Comme j'avais dit, l'accident qui serait probablement la cause de la mort du commissaire Costumé nous paraissait suspect. Ainsi, la police a ouvert une enquête. Pour le moment, nous avons déjà écarté la thèse que l'accident de voiture serait la cause de sa mort. L'enquête est presque terminée. Nous aurons à tirer les conclusions pour les publier dans la presse sous peu…

Il y avait eu accident effectivement. Mais, nous nous sommes rendus compte que ce serait très improbable que cet accident soit la cause de la mort du commissaire. La première version c'était ça effectivement, puisqu'il n'existait pas d'autres faits nous permettant de déterminer une autre cause. Mais quand la DCPJ s'est rendue sur les lieux, elle a pu identifier un ensemble d'indices. Nous avons pu nous interroger nous-mêmes tout en essayant de trouver des réponses. Au fur et à mesure que nous avançons dans le dossier, nous nous sommes rendus compte que l'accident ne pourrait en aucune façon être la cause de la mort du commissaire Costumé et qu'il existe d'autres causes. Par exemple, dans l'autopsie du cadavre, on a découvert une balle dans son corps.

Nous ne sommes pas encore arrivés au point où nous pouvons assimiler le crime à un acte de banditisme. Ce qui est certain, c'est que l'enquête nous a montré que le crime n'est pas lié à de pareilles actions. Nous n'avons pas encore trouvé un auteur extérieur du crime. Nous ne pouvons pas confirmer aussi que ce soit un suicide. Nous sommes actuellement en train de procéder aux comparaisons des projectiles se trouvant dans l'arme de la victime et celui trouvé à l'intérieur de son corps. Ainsi, nous pourrons tirer nos conclusions sous peu. Mais, quand même, tout porte à croire que l'accident de voiture n'est pas la vraie cause de la mort du commissaire ».

Les prisonniers politiques et le Triangle de la mort sous le régime de Jean Claude Duvalier


Jean-Claude Duvalier

Il est important de comprendre que les prisonniers de Fort Dimanche ne mouraient pas seulement en raison des mauvaises conditions de détention, mais que ces personnes étaient condamnées à une mort lente pour cause de faim, de maladies telle la dysenterie.

Le gouvernement de Duvalier détint des centaines de prisonniers politiques, souvent pendant plusieurs années, grâce à un réseau de trois prisons créées par Duvalier père : les Caserne Dessalines, situées dans l'enceinte du palais présidentiel, Fort Dimanche et le Pénitencier national. Ces trois prisons étaient connues sous le nom de « Triangle de la mort ». En effet, sur la base des témoignages d'anciens détenus, Amnesty International a estimé qu'un Haïtien incarcéré sur dix trouvait la mort durant les premiers jours de son incarcération en raison des conditions de détention, des maladies, de la brutalité ambiante, de la torture et des exécutions, tandis que huit prisonniers sur dix ne pouvaient espérer survivre plus de deux ans.

Duvalier eut recours au Triangle de la mort pour museler toute contestation politique. Les prisonniers politiques du temps de Papa Doc demeurèrent incarcérés au sein du réseau quand de nouveaux prisonniers [furent et] entrant dans le système, parmi lesquels beaucoup disparurent ou furent victimes des conditions de détention inhumaines. Ces détenus étaient privés de tout recours au système judiciaire et de tout contact avec leur famille. Certains de ceux qui survécurent restèrent incarcérés pendant six ou sept ans sans qu'aucune inculpation ne leur fût notifiée. Et un prisonnier au moins – Claude Rosier – passa onze années dans le Triangle de la mort.

Suite à la page (8)

Choix du Premier Ministre: Martelly et INITE s'affrontent



Michel Joseph Martelly et Leonel Fernandez président de la République Dominicaine

Par Yves Pierre-Louis

Une semaine avant la passation de pouvoir, le président élu, Michel Joseph Martelly a été sévèrement critiqué par différents secteurs de la société pour ses déclarations tapageuses voire de guerre pour certains. Des parlementaires de toutes les tendances confondues ont condamné les propos orageux de Martelly prononcés contre les membres du Conseil Electoral provisoire (CEP) qui ont organisé des élections frauduleuses, présidentielles et législatives de 2010-2011. Ce CEP de Gaillot Dorsinvil a déjà fait l'objet de vives critiques et qualifié d'exclusiviste par le secteur majoritaire. Contrôlé par la communauté internationale, le CEP a prolongé le pays dans une crise électorale qui a fait couler beaucoup de sang et presque sans issue.

En effet, le jeudi 5 mai dernier, dans un point de presse Michel Martelly a pointé du doig le CEP dans la publication des résultats définitifs des législatifs. *« Men elas rezilta lejislatif yo kontinye jouk jodi a enkyete pèp la e twouble nanm nou. Rezilta lejislatif sa yo ki pa konfòm ak volonte pèp la, ak vòt pèp la se latwoublay yo vin pote. Men si KEP a vle rete nan sistèm ansyen an, se chwa pa l. Lajistis va fè devwa l."*

Des déclarations critiquées ouvertement par le Sénateur Joseph Lambert du Sud-Est et coordonnateur de l'INITE : *« C'est une menace contre l'Etat et les parlementaires. C'est une déclaration de guerre. Si le président Martelly poursuit dans cette voie, il aura des problèmes avec le groupe majoritaire au Parlement. »* a-t-il martelé

Réagissant sur l'éventuel choix d'un Premier ministre, le sénateur Joseph Lambert a fait savoir clairement que Martelly ne peut pas choisir son Premier ministre, parce qu'il n'a pas encore prêté serment comme président. : *« Je rappelle à monsieur Micky qui, peut-être, ne maîtrise pas les différents articles de la constitution ou la constitution dans sa globalité, qu'il doit arrêter de se comporter comme éléphant dans un magasin de faïences. Je lui dis tout suite que le Parlement n'est pas une foire où l'on fait n'importe quoi. Il a le droit d'avoir un Premier ministre sur lequel il jette son dévolu, c'est un droit qu'il a, mais dire qu'il a choisi un Premier ministre ou formé le cabinet ministériel, il ne peut pas le faire.*

Puis qu'il n'est pas un président assermenté, il n'est pas encore président, donc il n'est encore qu' un simple citoyen élu président, tout comme un simple citoyen peut être élu député ou sénateur, qui n'a pas encore prêté serment.

Deuxièmement, pour choisir un Premier ministre, la constitution dit comment cela doit se faire. Dans le cas qui nous intéresse et étant donné qu'il n' y a aucun parti qui dispose de la majorité absolue au niveau du Parlement, le Premier ministre doit être choisi en consultation, je dis bien, il doit être choisi en consultation avec les présidents des deux Chambres et aucun des présidents n'a été consulté jusqu›à date. Cela veut dire que le Premier ministre en aucun cas ne peut pas

Suite à la page (15)

Qui est Daniel Gérard Rouzier?

Par Kim Ives



De gauche à droite: Carl Fombrun, Karine et Daniel Gérard Rouzier

A la veille de l'investiture du président élu Joseph Michel Martelly le 14 mai, il a été divulgué - mais pas confirmé ou nié par l'équipe Martelly - que le nouveau président proposerait vraisemblablement à l'approbation du Parlement l'homme d'affaires Daniel Gérard Rouzier en tant que Premier ministre, le plus puissant poste exécutif en Haïti.

Comme le président élu Martelly, Rouzier est un ultra-conservateur, un partisan du putsch de 2004 contre l'ancien Président Jean-Bertrand Aristide et fervent partisan de l'économie néolibérale.

Rouzier est l'exemple classique de la bourgeoisie compradore en Haïti à titre de fondateur et directeur général de Sun Auto, le plus important concessionnaire de voitures en Haïti.

En outre, il est le président de E-Power, une turbine indépendante d'une puissance électrique de 30 mégawatts lancée en Janvier dans la région de Bois Neuf à Cité Soleil. L'usine a coûté 59,5 millions de dollars, financée en grande partie par la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale. Elle fonctionne avec du carburant diesel dérivé de pétrole lourd, qui est moins cher que le diesel au pétrole léger des turbines de la centrale de Varreux appartenant à l'Electricité d 'Haïti (EDH) entreprise de l'Etat.

Rouzier est également vice-président de la section haïtienne de la géante entreprise chrétienne "Food for the Poor," la troisième plus grande boîte de charité internationale et de développement aux Etats-Unis. Il est aussi l'auteur de deux livres: *Vision ou Illusion* (2000) et *Le Pouvoir des Idées* (2002).

Il siège également au conseil d'administration de la banque d'investissement PromoCapital et aussi à la Société Financière Haitienne de Développement (SOFIHDES) ainsi qu'à la Chambre de Commerce Américaine en Haïti.

Un catholique apparemment profondément religieux, Rouzier a sponsorisé un évêque haïtien et un prêtre américain pour bénir une fosse commune où ont été déversées quelque 2.500 victimes du séisme en Haïti près de Titanyen, juste au nord de la capitale, Port-au-Prince.

«J'étais simplement choqué», a déclaré Rouzier à des producteurs d'une vidéo YouTube à propos de ses efforts. *«Cela a été un sacrilège.»* La vidéo dit qu'il a transformé son atelier de carrosserie à Sun Auto en une fonderie pour fabriquer des croix en acier pour les morts du tremblement de terre.

«Il est très conservateur», déclare Bobby Duval, qui dirige un camp de soccer bien connu pour la formation des enfants des bidonvilles d'Haïti. *«Il est définitivement de droite, mais un homme de droite très intelligent. Ce sont les plus dangereux. «*

Daniel Rouzier, qui a fait ses études aux universités de Dartmouth et de Georgetown aux Etats-Unis, est le fils de Gérard Raoul Rouzier, le ministre des Sports du dictateur Jean-Claude Duvalier dans les années 1970. *«Nous appelions son père l'Ayatollah Rouzier,"* a dit Duval, un ancienne étoile du football qui a passé presque un an et demi dans l'une des prisons les plus infâmes de Duvalier, Fort-Dimanche.

On peut se faire une petite idée de sa tendance politique en lisant un article qu'il a écrit en Mars 2004 pour L'Institut Nassau, un groupe d'experts inspirés par l'économiste Milton Friedman basés aux Bahamas et qui *«qui favorise le capitalisme et le libre marché»*, selon son site internet.

«J'ai également suivi le tollé d'indignation des dirigeants de la CARICOM qui par erreur tirent des conclusions, tout en étant très mal informés sur la situation en Haïti», c'est ce que Rouzier a écrit à propos des protestations de la CARICOM contre le coup d'état du 29 février 2004 lorsque des Forces Spéciales américaines ont kidnappé Aristide chez lui et l'ont envoyé en exil à l'Afrique. «*Un préoccupation encore plus grande pour beaucoup d'entre nous c'est que notre ancien président [Aristide] reviendrait bien vite, comme un héros de la CARICOM, dans nos eaux Caraïbéennes.*» Ici, Rouzier se fait l'écho des avertissements arrogants émis par Condoleeza Rice et Donald Rumsfeld à savoir qu'Aristide devrait «*rester en dehors de l'hémisphère.*»

Dans son article, Rouzier continue d'appeler Aristide «*l'un des dirigeants les plus violents qu'Haïti ait jamais eus*», et spécule que «*son intention ne semble avoir été que de remplacer les dictateurs qui l'avaient précédé plutôt que de promouvoir un changement réel en Haïti.*»

Après avoir soutenu le coup d'Etat, Rouzier écrit incroyablement que «*nous avons besoin d'institutions qui renforce les règles de la loi*», tandis que il allègue que les «*démagogues haïtiens (Aristide n'était pas le moindre) ont tué l'espoir.*»

Rouzier expose ensuite sa vision pour Haïti. «*Pour que Haïti soit stable, elle doit être prospère et vice versa. La stabilité ne peut venir que par le renforcement institutionnel. La prospérité, par contre, ne viendra qu'avec l'injection de capitaux neufs.* «

Pour cela, il expose la façon dont le secteur privé devrait «être le promoteur d'une stratégie de développement» basée entre autres choses sur «*l'établissement d'un régime de libre-échange / port franc avec des droits de douane pour l'importation à zéro* » et «*la privatisation des entreprises publiques*», comme l'EDH, qui est maintenant le principal concurrent de sa compagnie E-Power et l'une des dernières entreprises de propriété publique haïtienne.

Rouzier conclut en fêtant les troupes américains, français et canadiens qui ont occupé militairement Haïti après le putsch de 2004. «*Les forces américaines ont débarqué, mais ils ne peuvent plus se permettre de jouer de la façade*», écrit-il. «*Ils devront nous aider à consolider nos institutions démocratiques et à établir la primauté du droit. Les États-Unis, le Canada, la France et nos autres amis auront besoin de venir avec des initiatives agressives pour nous aider à attirer des capitaux étrangers ... Notre politique économique doit cependant rester focalisée sur les priorités définies pour attirer les investissements étrangers et satisfaire les critères de la Banque mondiale et du FMI ... Je suis reconnaissant pour les nouvelles opportunités que nous pouvons nous permettre. Je crois que les troupes françaises et américaines qui sont sur le sol haïtien d›aujourd›hui sont différentes de celles de 1803[à l'époque où la France colonisait Haiti] et en 1915 [lors de la néocolonisation américaine]et si une fois les troupes étrangères devaient venir encore en Haïti, le problème est de notre côté, nous Haïtiens, pas avec eux.* «

Il est difficile d'imaginer une plus pure articulation de la vision servile de la bourgeoisie haïtienne.

Néanmoins, Martelly sera confronté à une lutte si Rouzier est la personne qu'il désigne. Le premier ministre doit sortir des rangs du parti majoritaire au Parlement. Unité, le parti du président sortant René Préval, détient 17 des 30 sièges au Sénat et 46 des 99 sièges dans la Chambre des Députés. Le sénateur Joseph Lambert, coordonnateur d'Unité, a répondu à la rumeur de la nomination éventuelle de Rouzier en disant sur Radio Métropole le 6 mai: *"Je rappelle à M. Micky qui, peut-être, ne maitrise pas les différents articles de la Constitution ou la Constitution dans sa globalité qu'il doit arrêter de se comporter comme un éléphant dans un magasin de faïences... Je lui dis tout de suite que le Parlement n'est pas une foire où l'on fait n'importe quoi* .».

Cet antagonisme est la principale raison pour laquelle Martelly, avec les États-Unis et ses antennes à l›OEA et à la CARICOM, demandent de revoir les résultats électoraux de 17 députés et de 2 sénateurs. Au moment où nous mettons sous presse, Le Bureau contentieux électoral national (BCEN) a statué qu'il accédera à la demande des Etats-Unis de revoir les 19 résultats électoraux.

Rouzier sera clairement un premier ministre qui privatisera les dernières entreprises publiques d'Haïti encore existantes «*comme base pour que des capitaux étrangers commencent à circuler dans le pays*» et fera tomber toutes les barrières tarifaires de façon à «établir un terrain à pied d'égalité», éliminera «les contrôles ou ingérences indus du gouvernement» et « proposera des initiatives agressives pour nous aider à attirer des capitaux étrangers," comme il l'a écrit. Bref, il contribuera à mettre pleinement œuvre le « *plan américain* » que Washington a essayé d'imposer au peuple haïtien depuis 1986.

Le fantôme de l'Opéra d'Obama

(Un tchak pour ne pas dire un tchaka)

Par Fanfan La Tulipe

«Je le veux mort ou vivant, après nous le jugerons»
George W. Bush

«La vérité est comme la mort, plus on s'en approche plus on a peur»
Vieux proverbe arabe

Tout reposait dans Washington sauf à la Maison Blanche où le président Obama se préparait à lancer sa bombe Ossamate. Solennellement, à une heure indue de l'avant- jour, il est venu annoncer au monde entier, averti pour la circonstance, et à la nation, prévenue une fois pour toutes, que « *Ce soir, je suis en mesure d'annoncer aux Américains et au monde que les Etats-Unis ont mené une opération qui a tué Oussama ben Laden, le dirigeant d'Al-Qaeda, un terroriste responsable du meurtre de milliers d'innocents*». Il concluait : «*Et en un soir comme celui-ci, nous pouvons dire aux familles qui ont perdu des êtres chers à cause du terrorisme d'Al-Qaeda: justice est faite*.» Tout de suite je me suis rappelé les «démonstrations» bien *chita* faites à l'ONU par Colin Powell, l'indigène de service, à grand renfort de tableaux et de photos par satellite, pour établir avec «certitude» que Saddam cachait des armes de destruction massive. Un mensonge massif qu'avalèrent une presse servile et une population naïve et crédule dans sa majorité.

Depuis, journalistes, analystes, linguistes, complotistes, islamistes, fantaisistes, ticouloutistes et autres fumistes viennent avec leur petit laïus pour affirmer soit que Ben Laden est mort depuis belle lurette, soit que les *meriken* ont vraiment capturé leur ennemi numéro un au moyen d'hélicoptères furtifs. D'autres s'asseyent sur leur bloc de glace, sceptiques, perplexes, plutôt incrédules, attendant de voir la fin de tous les *tenten* et la «vérité» sur la mort vraie ou fausse d'un *sendenden*, peut-être même sa résurrection, une sorte de lazarisation des temps modernes. Laden, lève-toi et marche. Dieu est grand. Allah est aussi grand. Deux mêmes dieux. Gloire à Dieu ! Inch Allah !

Un responsable de la sécurité nationale des Etats-Unis avait déclaré qu'»*il s'agissait d'une opération destinée à tuer*», et qu'il n'avait pas été question de capturer Ben Laden. Ah ! Depuis, le conseiller du président Obama pour l'antiterrorisme, a fait mention d'une femme utilisée comme bouclier humain et que Ben Laden a été tué suite à cette stratégie. La Maison blanche a déclaré lundi soir que le commando des forces spéciales qui a tué Oussama Ben Laden dans sa cache du nord-est du Pakistan était prêt, le cas échéant, à capturer vivant le chef d'Al Qaïda, même si cette possibilité était à priori ténue. Qui croire ? Quoi croire ? Comment croire ? Pourquoi croire ou ne pas croire ? On sent là un *tchak* made in Washington.

Tchakons un peu. La première version de l'opération tombe le lundi 2 mai: Ben Laden vivait dans une luxueuse villa évaluée à 1 million de dollars. Il aurait été tué lors d'un échange de tirs nourris et il aurait utilisé une femme, la sienne, comme bouclier humain, qui aurait également été tuée. Mardi, la première version tombe *pip*. Elle se relève *pap* sous forme d'une deuxième version: Ben Laden n'était pas armé (oh !) et n'a pas utilisé sa femme comme bouclier : bravette, la pauvrette bien crânette se serait seulement jetée au-devant des assaillants. Elle n'est pas morte mais elle est blessée à la jambe. Mercredi, troisième version: il n'y a pas eu d'échange de tirs. Seul un des messagers de Ben Laden, qui vivait dans la villa, a ouvert le feu dans les premières minutes de l'attaque et a été rapidement abattu. Il est le seul résident à avoir tiré sur les commandos. Que de tombades, levades, retombades et relevades pour une seule «tirade» ! Quel calvaire !

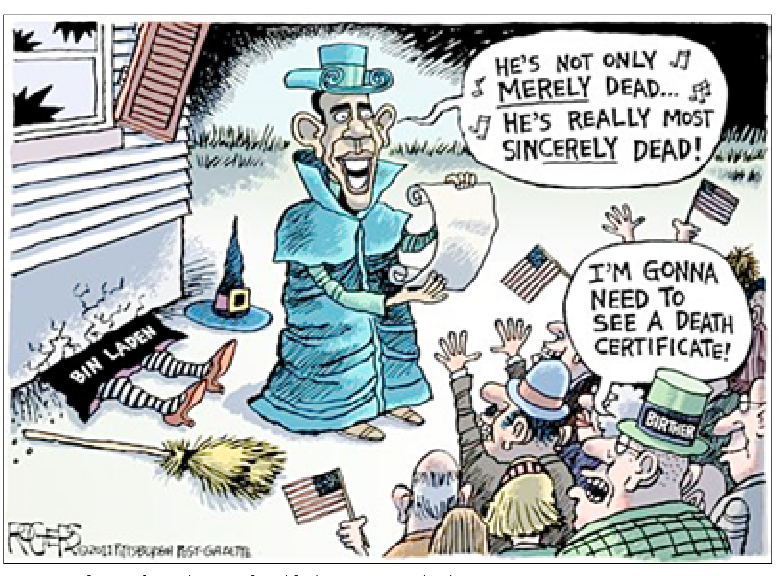
De multiples rétropédalages et démentis. Des imprécisions qui sèment le trouble. Une communication chaotique surprenante pour une opération préparée depuis plus de huit mois. Je ne suis pas le seul à avoir été troublé. En effet, Georges Malbrunot, ancien correspondant à Bagdad, rompu à la communication officielle américaine, s'étonne ainsi, sur son blog, de cette «*cacophonie médiatique mal orchestrée, erratique, incohérente*». *Des informations sporadiques essentielles filtrent dans la presse ou, pire, sont présentées officiellement au compte-gouttes, sans fil directeur et visiblement non préparées, par des intervenants qui semblent improviser»*. Malbrunot est donc sur la même longueur d'onde tchaquante que moi.

Dans un article intitulé «Le compte-rendu du raid, trop vite raconté, s'avère bancal», le New York Times est aussi venu à ma rescousse: « *Selon des responsables des présidences passées et actuelles, nous avons assisté à la collision classique entre le désir de la Maison Blanche de mettre en avant un triomphe éblouissant pour la sécurité nationale – et de donner à manger à des médias affamés – et la collecte compliquée des faits après une opération militaire chaotique à l'autre bout du monde*». Merci pour la rescousse, mais pardon, NYTimes. Au journal Haïti Liberté, nous ne sommes pas des affamés, Dieu merci, Allah merci. En fait, nous mangeons mieux qu'en face, je veux dire mieux qu'au NY Times : *taso kabrit* arrosé de pikliz, *akra* croustillants, riz aux champignons et aux crevettes, jus de corossol au lait bien *pwès*, et *dous lèt* comme dessert. *Gade non*, NYTimes, je vous trouve bien fréquent. Non, on n'est pas des affamés.

Cafouillages, tchakajes, calbindages, affamages, bavardages, verbiages ou papotages, je reviens à mes questions antérieures : Qui croire ? Quoi croire ? Comment croire ? Pourquoi croire ou ne pas croire ? Je pourrais bien croire qu'il y a eu effectivement un raid qui a laissé ben Laden raide mort. En effet, Noam Chomsky, une référence sérieuse et crédible, rapporte : «*Il est de plus en plus clair que l'opération était un assassinat planifié, violant à de multiples reprises les normes élémentaires du droit international. Il semble qu'il n'y ait pas eu quelque tentative d'appréhender la victime non armée, ce qui de façon présumée aurait pu être fait par 80 commandos sans opposition en face d'eux, sauf, prétendent-ils, de sa femme, qui se précipita vers eux. Dans les sociétés qui professent un certain respect pour la loi, les suspects sont appréhendés et soumis à un procès équitable*».

Entre deux gorgées de savoureux jus de corossol, je suis tombé (sans me faire mal) sur un texte de Thierry Meyssan, une autorité «lourde», une référence aussi solide et crédible que Chomsky. Se basant sur deux reportages majeurs de Fox News* et de The New York Times **, Thierry nous livre quelques bonnes «bêtes». Il s'agit de belles «poules» qui devraient édifier les plus incrédules. Oyez, regardez, lisez, savourez : «*En 2001, Oussama Ben Laden était gravement malade des reins et placé sous dialyse… À l'été 2001, il a été accepté à l'hôpital américain de Dubaï (Émirats). Début septembre 2001, il a été transféré à l'hôpital militaire de Rawalpindi (Pakistan). En décembre 2001, sa famille a annoncé son décès et ses amis ont assisté à ses funérailles, selon Fox et le NY Times*».

Meyssan continue :« *Cependant, le département US de la Défense a considéré que cette nouvelle était un leurre visant à lui permettre d'échapper à la justice états-unienne. Pourtant, de 2001 à 2011, aucun témoin digne de foi n'a rencontré Oussama*



Après m'être bien régalé de taso et d'akra, je ne puis toujours pas échapper au fantôme de l'opéra d'Obama. Vivait-il réellement dans cette grande bâtisse que nous décrit la Maison blanche

Ben Laden», selon le Réseau Voltaire***. Toujours selon Meyssan : «*Durant cette période, des cassettes vidéo et audio attribuées à Oussama Ben Laden ont été diffusées, soit par le département de la Défense, soit par des médias (principalement Al-Jazeera), soit par les sociétés privées de renseignement (IntelCenter, SITE Intelligence Group). La plupart de ces enregistrements ont été authentifiés par la CIA selon une méthodologie non précisée****. Toutefois la totalité de ces enregistrements a été invalidée par la communauté des experts en intelligence artificielle, y compris le Dalle Molle Institute qui est la référence mondiale en matière d'expertise judiciaire*» *****.Thierry Messier conclut ainsi : « *En d'autres termes, Oussama Ben Laden est selon toute vraisemblance mort en décembre 2001. Ce dont on nous parle aujourd'hui relève par conséquent du mythe*».

Après m'être bien régalé de *taso* et d'*akra*, je ne puis toujours pas échapper au fantôme de l'opéra d'Obama. Vivait-il réellement dans cette grande bâtisse que nous décrit la Maison



Le sieur Oblabla a dit que «justice est faite» mais est-ce là la justice à l'image d'une démocratie qui se prend pour une autre. N'est-ce pas tout juste une basse vengeance, une exécution extraterritoriale ?

blanche et s'est-il fait surprendre par les Navy Seals qui dans un élan rageur de vengeance hautement patriotique et bassement militaire l'ont zigouillé au lieu de ramener vivant ce rare trophée de guerre ? Mais à la guerre comme à la guerre, à la zigouille comme à la zigouille, il fallait en finir avec l'ordre. Le président Obama dira au peuple américain : «Justice est faite», justice plutôt expéditive aux yeux de plus d'un.

Poursuivi par le fantôme je n'arrête pas de courir tout en me demandant : peut-être que ce raid était un montage, de la poudre aux yeux – j'en ai eu jusque dans les oreilles – pour embobiner les nigauds. J'ai du mal à me réjouir de la mort d'un homme, mais aussi du mal à croire trop facilement. Le sieur Oblabla a dit que «justice est faite» mais est-ce là la justice à l'image d'une démocratie qui se prend pour une autre. N'est-ce pas tout juste une basse vengeance, une exécution extraterritoriale ? «*L'assassinat d'un être humain désarmé et entouré de membres de sa famille est un acte exécrable*», c'est bien ce qu'a commenté Fidel. J'ose, je «zoze» dire : même les salauds ont des droits. Enfin, avec quelques *akra* dans l'estomac, je peux bien oser. Les capables ne souffrent pas.

Continuons de déguster notre riz aux champignons. Chaque fourchettée m'apporte un doute additionnel sur «l'affaire». Quelle affaire ! Des murs de 5 m de haut, un pavillon de banlieue à 1 million de dollars, pas de ligne de téléphone, un terrain 10 fois plus grand que celui des voisins, un complexe entouré de barbelés montés sur des remparts en béton, à proximité des casernes de l'armée pakistanaise.... Pas besoin d'une loupe pour s'en rendre compte. Penser que les barbouzes de la CIA et les services secrets pakistanais ne s'en sont pas aperçu, croire que Ben Laden a pu avoir à sa disposition tout un arsenal hospitalier pour se faire dialyser sans que personne ne se soit rendu compte d'un *vatevyen* suspect, c'est prendre les gens pour des billes, pour des éponges ignares. Quatre-vingt Navy Seals, grenouilles et *koukouy* d'élite des services secrets de l'Oncle n'ont pas pu maîtriser un homme apparemment désarmé, pour qu'il soit traduit en justice, est-ce croyable ? L'avaient-ils voulu ? N'avaient-ils pas reçu l'ordre de le liquider ? Je me suis alors rappelé les Instructions écrites par le gouverneur John R. Baylor, un confédéré de l'Arizona, au commandant des gardes de cet Etat, en 1862: «*j'ai appris par le lieutenant J. Jackson que les Indiens s'étaient rendus à votre poste dans le but de signer un traité de paix. Le congrès des états confédérés a voté une loi concernant l'extermination de tous les Indiens hostiles. Dans ce but vous devez persuader par tous les moyens les Apaches ou toute autre tribu de venir faire la paix et, une fois que vous les tiendrez tous, tuez tous les Indiens adultes et faites prisonniers tous les enfants que vous vendrez pour rembourser les frais occasionnés par la prise des Indiens*». A observer cette foutue civilisation occidentale, c'est à se demander où sont les barbares.

Pourquoi n'avoir pas capturé le mec pour le juger ? direz-vous. Mais pour juger il faut a priori des règles, mais ici toutes les règles ont volé en éclats. On n'en a pas voulu, d'autant qu'un procès éclabousserait bien des gens y compris Obama.

Ce qui chagrine et inquiète plus d'un ces derniers mois, c'est plus l'entorse faite au droit international qui sous l'excuse bien pratique du «calamiteux droit d'ingérence», permet des actes illégaux un peu partout dans le monde afin de satisfaire des politiques colonialistes camouflées. De l'humanitaire guerrier comme en Lybie, Afghanistan, et ailleurs qui ne fait que rajouter la guerre à la guerre. L'air est malsain. Nous sommes en plein dans l'ère et l'aire du non droit international, poursuivis par le fantôme de l'opéra d'Obama.

* Report : Bin Laden Already Dead (*Fox News*, 26 décembre 2001)
** The Death of bin Ladenism, par Amir Taheri (*The New York Times*,11 juillet 2002).
*** La CIA est sans nouvelles de Ben Laden depuis presque 9 ans (*Réseau Voltaire*, 29 juin 2010).
**** Angelo Codevilla remet en question la version officielle du 11-Septembre », par Alan Miller, *Réseau Voltaire*, 9 juin 2009.
***** La falsification des prétendues vidéos d'Al-Qaida a été prouvée, *Horizons et débats*, 22 août 2007.

Entèvyou ak ansyen prizony politik Ronald Dauphin

(2zyem pati)

Semèn sa a n ap kontinye ak entèvyou nou te fè ak ansyen prizonye politik Ronald Dauphin, ki oblije ap viv nan klandestinite toujou, malgre lajistis jete tout chay rejim defakto Latortue te pote kont li nan kad swadizan "Masak Lasiri a." Men li poko genyen papye fòmel ki ta wete epe Damoklès sa a sou tèt li. Semèn dènye li te esplike kijan fòs koudeta yo te arete l, nan lit ant 2 gwoup, Balewouze ak Ramikos, nan vil Senmak, peryòd jis avan koudeta 2004 la. Se gras ak Goudougoudou 12 janvye 2010 la, li te jwenn libète li. Li te esplike nou tou, montaj Lasiri a se yon mwayen fòs fènwa yo te mete sou pye pou te eseye detwi Prezidan Aristide ak mouvman popilè Lavalas la.

Ronald Dauphin: Paske yo konnen prezidan Aristide se yon karismatik, se senbòl peyi Dayiti e pou kounye a se senbòl lemonn paske lemonn aktyèlman konnen ki moun ki prezidan Aristide. E se senbòl mas pèp la, se senbòl mas defavorize a. Se sa yo bezwen detwi, se flanbo sa yo bezwen detwi, y ap chèche tout amalgam pou yo mete sou do li.

KIM: Ronald, kijan ou menm fè nan dwàn SenMak aloske ou se anplwaye USP ? Eske ou pa t sanse nan Palè a?

R.D. : Sepandan moun sa yo t ap goumen lòt bò a, yo te toujou gen presyon, yo fè sa yo vle, yo fèmen dwàn nan, yo vle fèmen APN lè yo vle, nenpòt direktè ou voye, y ap entimide direktè a. Kounye a, direktè dwàn yo te vin voye Sen Mak la, te gen 2 polisye nan palè ki toujou ba li bakòp pou mennen l al travay, pou mennen l tounen. Se nan konsa mwen te lòt bò a. Donk pandan moman sa se yo ki rache koupe savledi se yo ki mete moun, se yo ki revoke moun. Kòmsi yo pran dwàn ak APN nan tankou yon savann, yo fè sa yo vle. Men kounye a gouvènman an di sa pa ka rete konsa, si sa kontinye konsa gouvènman an pap gen plas li. Donk pou sa pa rete konsa, yo voye yon direktè dwàn e nou menm pou yo pa entimide misye anpeche l fè travay li, nou toujou akonpaye l. Men gen pafwa se pa mwen ki ale, jodi a mwen gen dwa ale epi demen se yon lòt nèg ki ale.

KIM : Men lè w te ale, ou te ale sèl oubyen ak lòt moun ?

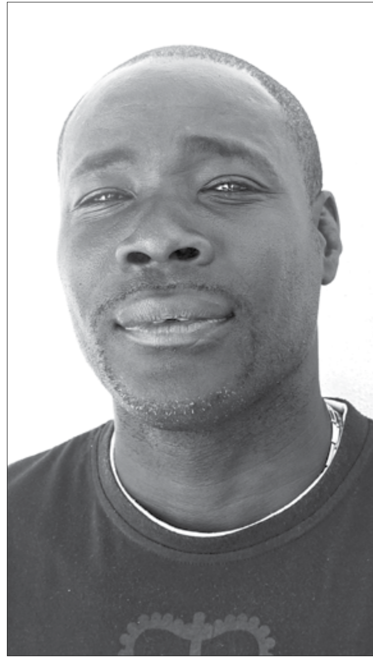
R.D. : Non, konn genyen lòt polisye ki konn ale tou. Men pwoblèm pouchis yo genyen se paske mwen menm se moun SenMak natifnatal mwen ye, se sa k fè yo lage tout bagay sou do m.

KIM : E kijan ou rive nan USP a ? Ban m trajektwa politik ou ki fè ou rive nan pòs sa a?

R.D. : Avan tou se fòmasyon mwen. Politik la jwe trèfò, men anvan tou se kapasite w, se konpetans ou. Mwen te gen fòmasyon deja nan Lame Dayiti.

KIM : Ou te yon sòlda ? Nan ki pwomosyon ?

R.D. : Mwen te yon sòlda, pwomosyon 1988. Finalman lè prezidan an vin ale annegzil nan lane 1991, e lè li retounen an 1994, mwen te gen yon moun mwen ki rele m ki mete m an kontak ak Dany Toussaint. Apre sa mwen vin jwenn yon lòt kontak mwen rantre nan palè, se te Belone ki se yon ansyen kapitè kolonèl nan Lame ki te avèk prezidan Aristide nan Senjan Bosko. Lè m rantre nan Palè pou m al bay prezidan an sèvis, yo tèlman wè kapasite mwen, yo tèlman wè sa m vo, epi jòb madam sa Agathe Deloné se vrèman yon jòb ki andanje, yo toujou panse ou gen kòb pou jete, tout pwoblèm ki genyen se oumenm pou prezidan rele, pou di gen yon pwoblèm nan tèl zòn gen tèl bezwen e se ou ki pou reponn a bezwen an, paske se chaje misyon prezidan an ou ye. Ebyen yon moun ki gen yon jòb konsa l ap jere, li sipoze gen yon sekirite ki janm avèk li, se rezon sa yo te voye m atache ak madam sa ki se Agathe Deloné. E fòk mwen di jou 1ye mas 2004 la, yo mennen m nan lakou lakay li, bat mwen nan lakou lakay li pou m bay zam, pou m bay kofrefò lajan, bagay mwen pa konnen.


Ronald Dauphin

Gen yon lòt moun ankò senatè Mirlande Libérius, se pa yon moun mwen janm pale avè l yon jou. E poutan yo mennen m nan vilaj Theodate lakay li, yo fè m rantre, maltrete m pou m bay zam manmzèl genyen ki sere anba tè. Yon moun mwen pa menm konnen, se nan Fondasyon an mwen konn wè senatris la. Se pa moun mwen janm gen dyalòg avè l...

KIM : Yo te arete w, yo manke egzekite ou 2 mas, apre sa ki te pase?

R.D. : Apre sa yo te ale avèk mwen sou bato Marin Ayisyen, mwen fè yon 4 jou sou bato.

KIM : Ki bò bato a te ye ?

R.D. : Nan mitan lanmè a, Marin Ayisyen nan Kafou. Men tout sa mwen manje, mwen vomi l sou plas akoz soukous bato a epi y ap maltrete m. Apre yo retounen avè m Penitansye.

KIM : Sa se lapolis ?

R.D. : Wi, moun [premye minis defakto Gérard] Latortue yo. Yo retounen avèk mwen nan Penitansye. Apre sa, yo pase avèk mwen Akayè, apre sa yo pase avèk mwen Kafou. Yo retounen avèk mwen nan Penitansye ankò. Se tout yon lago. Tout lè sa yo mwen malad. Aktyèlman mwen gen 44tran, e mwen gen yon pwostat, se pandan mwen nan sitiyasyon sa pwostat la atake m. Gen yon epòk mwen tèlman te grav, se katetè yo te mete pou mwen pou m te kab pipi. Mwen fè yon mwa mwen ak katetè mwen pat ka pipi. Jiskaprezan mwen ta renmen fè operasyon an, men jiskaprezan mwen toujou an difikilte. Malgre tout papye doktè Human Rights te bay pou mwen, yo te fè dyagnostik, yo pa janm teni kont sou yo.

KIM : Yo pat janm mennen w lopital la ?

R.D. : Se sou fent yo ye, yo pat janm mennen m. Yon ekip Human Rights te menm mande pou m al nan yon lopital prive pou m al fè sa, malgre yo t ap peye yomenm, otorite yo pa dakò.

KIM : Nan prizan an ki bò yo kenbe w ?

R.D. : Yo kenbe m nan izòlman, yo kenbe mwen katye Ròk, yo kenbe mwen dispansè. Izòlman, Katye Ròk, dispansè, se 3 kote sa yo y ap fè m fè lanavèt.

KIM : Ka ou gen avèk Mèt Mario Joseph, esplike m sa ki fèt jiskaprezan?

R.D. : Mèt Mario te tante poze kat demann an Habeas Corpus nan Sen Mak, yo di Mèt Mario dosye sa se dosye politik li ye, yo enkonpetan. Se sa Ramon Guillaume di. Ramon Guillaume se ansyen dwayen tribinal nan Sen Mak ki te sou dosye sa a e ki te di Mèt Mario li enkonpetan, se yon dosye politik, se lòd prezidan an pou li jwenn pou li egzekite.

KIM : Nan ka legal la, kisa ou espere fè kounye a ?

R.D. : Kounye a nan ka legal, tout bagay fini, se jis yon òd libète pou yo bay. Tout bagay fini nèt, pa gen anyen ankò. Tout nèg lib. Se mwen sèlman ki rete la ki an difikilte.

KIM : Ou menm se youn nan prizonye politik yo, eske ou pale avèk lòt yo ?

R.D.- Wi mwen pale avèk yo. [Ansyen premye minis Yvon] Neptune li menm li montre m klè li pat Lavalas, li montre m klè li se yon trayizon, li montre m klè egzakteman kote li te kanpe... Se sèl Jocelerme Privert ki pa janm fè m ka. Li nan palè se te konseye prive Préval, kounye a se senatè pou depatman Nip, li pa janm fè m ka, nan tout sitiyasyon difisil mwen ye, li pa janm fè m ka...

KIM : Ou te nan Penitansye lè 12 janvye 2010?

R.D. : Wi.

KIM : Rakonte m sa ki te pase ?

R.D. : Jou sa bagay yo pase, Penitansye Nasyonal pat gen anyen. Lè sa se chaplè m t ap fè, pandanstan yon ti dòmi pran. Mwen t ap fè yon chaplè Divine Miséricorde à Manman Mari. Se pandan mwen nan dòmi mwen santi yon moun ap souke m, lè m pantan mwen tande yon ekip nèg ap rele "Jezi, Jezi Jezi." Epi bagay la ap voye w jete agoch, l ap voye w jete adwat. Se apre nou konnen se tranblemanntè. Men pat gen anyen, pat gen moun blese, pat

Suite de la page (15)

Poukisa yon katriyèm konferans sou PMA yo?



Katriyèm konferans Peyi Mwen Avanse" yo (PMA) nan vil Istanbul, nan peyi Tiki

Lendi 9 Me a, gwoup peyi yo rele, "Peyi Mwen Avanse" yo (PMA) louvri katriyèm konferans yo nan vil Istanbul, nan peyi Tiki. PMA yo genyen ladan yo 48 peyi ki pi pòv sou latè oubyen yo rann pi pòv chak jou, lè gwo peyi rich yo fin piye tout richès ti peyi sa yo. Nan gwoup peyi sa yo genyen 33 peyi nan kontinan Afriken an, 14 peyi nan kontinan Azi an ak yon grenn nan kontinan Amerik la, ki se Ayiti, ki pa t pòv nan tan lontan, paske yo te rele l: "La perle des Antilles". Se gwo peyi kite kolonize li a kouwè Lafrans ki te piye tout richès peyi Dayiti, apre sa li fè l peye 90 milyon fran lò pou l te rekonèt endepandans la, ki toujou rete yon dèt istorik, Lafrans dwe remèt Ayiti. Lè Lafrans te fin piye Ayiti, li te lage l bay gwo peyi enperyalis yo rele Etazini an ki kontinye piye richès li yo, anmenmtan ki toujou ap mete pye l sou kou Ayiti, ki anpeche l avanse, ki kenbe l nan povrete sovaj ki fè tout lòt ti peyi pa gade Ayiti pou anyen.

Se nan sans sa a, ki fè prezidan dominiken an di, li pap aksepte peyi l pote fado povrete Ayiti an, pou l garanti souvrènte nasyonal li, li gen dwa pouse do Ayisyen yo, mete yo deyò jan l vle, lè l vle san okenn respè pou dwa moun, ni pou konvansyon Ayiti ak Repiblik Dominikèn siyen sou rapatriman. Genyen anpil moun ki di, Ayiti se yon wont pou Lamerik, paske se peyi yo rann pi pòv, ki touprè yon peyi ki rich. Sa yo rele solidarite a pa gen sa pyès se enterè ki konte, se gwo vale piti. Eske konferans PMA yo fè chak 10 lane, tankou sa k ap fèt kounye a nan peyi Tiki a ap pote yon solisyon pou ede Peyi Mwen Avanse sa yo sòti nan esklizyon, anba men gwo peyi granmanjè yo?

Depi 1981, Oganizasyon Nasyonzini ki genyen ti non jwèt li, ONU, chak 10 lane ap òganize yon konferans pou yo wè ki pi bon estrateji pou yo ta ede PMA yo emèje ooo ! Padon, pou yo wè ki pi bon estrateji pou gwo peyi yo kontinye toupizi PMA yo. Antouka, nou pa konnen pou lòt 47 PMA yo, men pou Ayiti se kontinye y ap kontinye toupizi l ak yon fòs okipasyon k ap fè popilasyon an monte lesyèl pado, yon bann ak yon pakèt ONG k ap bwote ale tout ti lajan èd yo, yon CIRH k ap fin souse san pèp la ak FMI, Bank Mondyal, BID k ap piye tout ti richès peyi a nan yon zafè bay Ayiti kout ponya chak ane. Dèt sa yo toujou reprezante yon gwo fado pou Ayiti, sa ki anpeche l sòti nan kategori peyi pòv, okontrè sa fè Ayiti pi pòv.

Se nan peyi Lafrans, LONI te òganize premyè konferans PMA yo nan lane 1981 ak 1991, twazyèm konferans lan li te fè l nan peyi Briksèl nan lane 2001, katriyèm nan l ap fè l nan peyi Tiki, kote 48 dirijan PMA yo, peyi ak enstitisyon ki di se donatè yo ye ap reyini pandan 5 jou pou yo brase lide, pou yo wè kijan pou yo bati yon nouvo plan sou latè.

Dapre sa yo di, objektif katriyèm konferans LONI an sou PMA yo, se gade pou yo wè kijan kominote entènasyonal la, ap devlope yon nouvèl estrateji pou ede PMA yo konstwi epi devlope enfrastrikti yo lakay yo. Men pou PMA yo rive jwenn èd sa yo, fòk yo fè anpil pwogrè nan zafè refòm ekonomik, gouvènans epi mobilize tout kalte resous yo genyen lakay yo. Ou kwè Ayiti ka fè bagay sa yo !

Sousekretè jeneral LONI an pou PMA yo, Cheick Sidi Dirra, fè konnen peyi ki pi pòv bezwen fè anpil gwo chanjman si yo devlope tèt yo : «Transparans, bòn gouvènans, divèsifikasyon nan ekonomi yo epi mete anplas bonjan enfrastrikti debaz nesesè ak konpetans moun yo pou atire envestisman etranje dirèk se yon bagay ki enpòtan anpil». Pou PMA yo jwenn èd nan men gwo peyi yo.

Sekretè jeneral LONI an, Ban Ki-Moon, bò kote pa l fè konnen : « Envesti nan Peyi Mwen Avanse yo se yon operasyon gayangayan pou tout peyi donatè tradisyonèl yo ekonomi emèjan, sekretè prive a e sa k pi enpòtan se yon milya moun ki dwe jwi dwa ak pwogrè sosyal ki dwe benefisye yon kondisyon lavi kouwè tout moun sou latè. PMA yo pa kapab echape fasilman anba frajilite lavi yo, chanjman klimatik yo ap monte pri danre alimantè yo rete yon gwo defi pou popilasyon yo. »

De tout fason nan ka Ayiti a, se pa charite y ap bay ONG yo pou vin distribye k ap pèmèt li sòti nan kategori PMA a, se pa non plis nan enpoze Ayiti yon fòmil prefabrike, kouwè CIRH la k ap fè Ayiti pwogrese, nan kad yon rekonstriksyon enpòte de tout pyès, se pa debake nan peyi a ak cha degè, 10 mil, 20 mil sòlda ak gwo zam fannfwa k ap favorize estabilize pou pèmèt envestisman, se pa nan foure bouch byen fon nan zafè politik peyi Dayiti, chanjman ap rive fèt nan peyi a. Men se nan bonjan mobilizasyon ak òganizasyon tout fòs pwogresis yo ak bonjan solidarite franch ak sensè lòt peyi, Ayiti ap rive pran wout pwogrè ak devlopman. Ayiti ap rive sòti nan povrete san fen kote yo mete li a.

Amendement de la Constitution: La démocratie recule en Haïti

Par Yves Pierre Louis

La Charte fondamentale de la République d'Haïti, ratifiée le 29 mars 1987 par une majorité écrasante de la population haïtienne, instituant un régime politique mi-parlementaire, mi-présidentiel et deux types de démocratie participative et représentative a été sacrifiée et assassinée dans l'hémicycle de la 49eme législative. Dans son caractère strict, la constitution haïtienne de 1987 avait prévu la façon dont elle devrait subir des modifications d'amendement. Ainsi, l'article 282 stipule: *« Le pouvoir législatif, sur la proposition de l'une des deux (2) Chambres ou du pouvoir exécutif, a le droit de déclarer qu'il y a lieu d'amender la constitution, avec motifs à l'appui. »*.

En effet, le 14 Septembre 2010, sur proposition du pouvoir exécutif, les parlementaires ont hâtivement approuvé, sans de véritables débats des différents secteurs de la vie nationale, la déclaration disant qu'il y a lieu d'amender la loi mère d'Haïti,. Le problème de double nationalité interdite par l'article 15 constituait essentiellement l'un des motifs à l'appui de l'amendement. La déclaration d'amendement présentée par l'Exécutif constituait 128 propositions en trois colonnes et le Parlement, dans sa déclaration, en a résumé l'essence : 31 articles ont été supprimés, 66 autres ont subi des modifications plus ou moins substantielles et enfin 31 nouvelles dispositions ont été ajoutées à la mouture originelle.

Dans les motifs, les parlementaires ont déclaré: *« Considérant que le texte de la constitution, tout en devant être plus ou moins rigide, nécessite un suivi et une adaptation pour répondre à des besoins en évolution constante de renforcement du processus de démocratisation et des institutions représentatives dans le but de renforcer la cohésion et la solidarité sociales.*

Considérant que, ayant souscrit aux motifs présentés par le pouvoir exécutif et qu'il y a, de la sorte, lieu pour le pouvoir législatif de déclarer qu'il y a lieu d'amender la constitution de 1987. »

Et dans le préambule de la constitution soumis à l'amendement, il est désormais inscrit: « *Pour implanter la démocratie qui implique le pluralisme idéologique et l'alternance politique et affirmer les droits inviolables du peuple haïtien. La participation de toute la population aux grandes décisions engageant la vie nationale, par décentralisation effective.* » Les parlementaires récemment entrés en fonction à la fin de la première session de la 49eme législature ont peu de temps pour produire de nouvelles réflexions en vue de déterminer s'il y a lieu, après l'analyse de plusieurs documents, de voter pour ou la déclaration d'amendement de la constitution, objet de vives discussion entre plusieurs secteurs du pays.

Le mercredi 14 mai dernier, une commission bicamérale a été formée pour entamer la réforme constitutionnelle avec pour mandat de produire un rapport en urgence sur l'amendement enclenché par ces prédécesseurs. Cette commission est composée de six (6) sénateurs dont François Anick Joseph, Youri Latortue, Stevens Irvenson Benoît et neuf (9) députés et présidée par le nouveau sénateur de l'Artibonite, le représentant de la Plateforme politique Alternative, François Anick Joseph. Le rapport de la commission a été soumis à l'assemblée le vendredi 6 mai suite à des réunions auxquelles ont participé les hauts responsables de l'équipe sortante, des parlementaires, notamment de la plateforme politique INITE et des représentants du président élu, Michel Joseph Martelly fomentant un vaste complot contre le peuple haïtien, le parti majoritaire et la démocratie, dans le cadre d'un « deal politique» « Tout moun jwenn ». Dans les textes, ils ont fait des arrangements qui leurs sont propres et dans leurs propres intérêts semblables à ceux votés par leurs prédécesseurs faisant ainsi reculer la démocratie instituée par les prescriptions de la charte fondamentale de 1987.


Des parlementaires votant l'amendement de la loi mère du pays

Avant la clôture de ladite première session de la 49eme législature, le dimanche 8 mai 2011 aux environs de 5 heures de l'après-midi, les parlementaires entamaient le vote du texte à amender avec des modifications tacites provoquant de vives tensions entre les membres de la commission bicamérale particulièrement le président, François Anick Joseph et Steven Benoît, de même famille politique.

Dès dimanche soir, les parlementaires ont voté les caractéristiques d'Haïti, l'équité de genre, la multiple nationalité entre autres. Ainsi l'article premier se lit désormais comme suit: *« Haïti est une République indivisible, souveraine, indépendante, libre, démocratique, sociale et solidaire. »* Il est également ajouté un article 17.1 mettant en valeur l'équité de genre, qui se lit comme suit: *« Le principe du quota d'au moins trente pourcent (30%) de femme est reconnu à tous les niveaux de la vie nationale, notamment dans les services publics. »*

En éliminant l'article 15 de la constitution, la multiple nationalité est admise, l'article 11 se lit ainsi: *« Possède la nationalité haïtienne de naissance, tout individu né d'un père haïtien ou d'une mère haïtienne qui eux mêmes n'avaient pas répudié leur nationalité au moment de la naissance de l'enfant. La répudiation de la nationalité s'entend d'une déclaration officielle devant un tribunal haïtien, conformément à la loi. »* D'autres articles ont tacitement subi des modifications suite aux réunions entre le président sortant René Préval et l'élu du 20 mars, Michel Martelly, prolongeant le mandat des sénateurs élus pour 6 ans, la nomination des agents de l'exécutif en lieu et place des maires élus par le peuple, la nomination directe des membres du Conseil Electoral Permanent, mais la possibilité pour un président de briguer deux mandats successifs votés, a été revue et l'article 134 resté tel quel a été libellé: « La duré du mandat présidentiel est de cinq (5) ans.

L'amendement tous azimuts de la loi mère a soulevé des réactions de part et d'autres, on l'a qualifié d'un véritable coup d'Etat parlementaire, de complot contre le peuple haïtien, de la démocratie, d'assassinat de la constitution de 1987, de sacrifier le régime démocratique, de deal politique, de la défense des intérêts mesquins au grand dam des intérêts généraux de la nation.

Le plus grand problème de cet amendement est celui de la langue. Initialement la loi mère a été votée en deux langues: en créole et en français, il y avait une constitution en créole et une autre en français. Alors que les parlementaires se planchent seulement sur le texte en français, ils ignorent totalement le texte en créole. Sur ce, Mirlande Manigat a émis des opinions suivantes: « *s'agissant d'une opération concernant la loi mère, on s'étonne que l'un et l'autre texte n'aient pas respecté la dualité linguistique proclamée dans la constitution. Celle-ci a été votée et publiée dans les deux langues, mais il lui manque une disposition que l'on retrouve à la fin de certains textes nationaux dans un pays bi ou trilingue ou dans des documents internationaux, à savoir les deux versions faisant également foi. Autrement dit, l'Etat, les juristes pourraient se référer à l'une ou l'autre version.*

Par ailleurs, l'article 40 fait obligation à l'Etat de publier tous les documents officiels en français et en créole. Cette commission ne frappe pas pour autant de caducité substantielle celui en examen, mais elle souligne la légèreté avec laquelle les détenteurs du pouvoir d'Etat font fi des exigences les plus élémentaires de la gouvernance normative. De manière fondamentale, il faut souligner que l'absence d'une version créole rendrait inopérante l'immense majorité des décisions exécutives et judiciaires adoptées dans le pays depuis 24 ans. Nous sommes donc en présence d'une anomalie à la fois sociologique et politique... »

De ce point de vue, l'amendement même de la constitution viole la loi mère. En principe, la loi ne dispose que pour l'avenir et la loi n'est pas rétroactive. Les parlementaires ne respectent pas ce principe, lorsqu'ils ont pris la liberté de prolonger le mandat des élus de 2006. Donc certains l'ont qualifié de faux amendement.

Manifestation des victimes du néolibéralisme !

Le vendredi 6 Mai 2011, des centaines d'employés victimes de révocation illégale, arbitraire et injuste de plusieurs entreprises publiques de l'Etat haïtien ont organisé leur 98ieme manifestation pour protester contre l'application aveugle de la politique criminelle de privatisation en cours depuis 1996, sous le premier mandat de René Préval. Les manifestants exigent le paiement promis des 36 mois, des mesures d'accompagnement et la réintégration immédiate dans leurs emplois. Ils ont rappelé qu'ils étaient dix milles pères et mères de famille victimes depuis environ trois ans de la politique néolibérale, qu'on appelle encore le plan de la mort qui a déjà fait tant de victimes dans différents Champs de production d'Haïti tels : l'agriculture, l'élevage, les entreprises publiques, la dévaluation de la monnaie nationale, la fuite de cerveaux et l'appauvrissement du pays.

Partant du Champ de Mars, les révoqués de la compagnie de télécommunication (Teleco) privatisée récemment ; de l'Autorité portuaire nationale (APN-DEBADE) en cours de privatisation ; de l'office national d'Assurance-Vieillesse (ONA) et du Service Métropolitaine de collecte des Résidus Solides (SMCRS) supportés par d'autres militants des mouvements sociaux ont parcouru plusieurs rues de la capitale en lançant des slogans hostiles au chef de l'Etat sortant, René Préval. Du Champ de Mars, ils ont emprunté les rues Capois, Piquant, Charles Summer, Turgeau en passant par Ave. Martin L. King, faisant escale devant les locaux de la Téléco à Pont Morin, devenu Natcom après la privatisation pour lancer un message clair aux responsables. Apres quelques minutes, les manifestants poursuivaient leur parcours en descendant par Lalue avant de mettre fin à leur mouvement de protestation récurrente.

Sur tout le parcours les protestataires en colère ont scandé : *« Pou 36 mwa sa a, pou 36 mwa sa a ooo ! nou pral nan simityè. 36 mwa pou revoke yo, prizon pou Préval. Si revoke yo pa touche n ap pran zam kanmenm. Revolisyon bo w, bo w, revolisyonn pou revoke touche…. »*

Arrivés par devant la Téléco (NATCOM), les manifestants s'étaient montrés beaucoup plus agressifs en chantant : « *Si revoke pa touche n ap bloke Natcom, si revoke yo pa touche n ap bloke peyi a..* » Pendant que d'autres militants écrivaient sur les murs de la compagnie de Télécommunication : *« Aba plan néolibéral ! Aba Privatisation, Aba Plan lanmò. »* Les révoqués se sont dits prêts à poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

Le mercredi 4 mai dernier, les employés révoqués regroupés au sein de la Plateforme des employés victimes des entreprises publiques (PEVEP) ont donné une conférence de presse, dans laquelle ils ont dénoncé la complicité et le refus systématique du régime de René Préval de dédommager les victimes du néolibéralisme d'Haïti et ils ont lancé un message clair et net au prochain régime de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de satisfaire leurs revendications. Dans un texte lu par Fritz Gérald Charles, ils se sont entendus pour dire très succinctement *: « Les employés révoqués rappellent à la communauté nationale et internationale qu'ils ont déjà organisé plus de 97 manifestations, 75 sit-in, plus de 115 conférences de presse, des notes de presse, des points de presse, des déclarations et des débats à la radio et à la télévision, des correspondances adressées aux différents gouvernements de René Préval pour leur faire connaître leurs revendications spécifiques et générales. Le pouvoir de René Préval ne nous a pas entendus « Li rete tèt rèd. »*. Le mépris des revendications du peuple haïtien en général et des révoqués en particulier l'a mis en difficulté à la fin de son mandat. Le dossier des révoqués figure parmi tous les autres qui l'ont conduit directement à l'échec. Cela veut dire que la nouvelle équipe qui va prendre la tête du pays fera de même, en vertu du principe de la continuité de l'Etat, puisqu'il sera hériter du dossier des révoqués, victimes de la politique drastique de l'impérialisme et des institutions financières internationales tel : le Fonds monétaires International (FMI), la Banque Mondiale, la Banque Interaméricaine de Développement (BID), l'Union Européenne (UE).



Sur tout le parcours les protestataires en colère ont scandé : « Pou 36 mwa sa a, pou 36 mwa sa a ! nou pral nan simityè. 36 mwa pou revoke yo, prizon pou Préval. Si revoke yo pa touche n ap pran zam kanmenm. Revolisyon bo w, bo w, revolisyonn pou revoke touche…. »

Depuis la publication en 1996, instituant trois (3) types de privatisation par la capitalisation, la modernisation et la concession, des milliers de pères et mères de famille sont limogés. Pour réaliser ces plans macabres de contrôle du pays, du peuple haïtien et des travailleurs, un organisme a été formé celui du « Conseil de modernisation des entreprises publiques (CMEP) ». Et depuis lors trois entreprises publiques ont été privatisées : le ciment d'Haïti, la Minoterie d'Haïti et la Télécommunication d'Haïti (Téléco). Trois autres sont en cours de privatisation : l'Electricité d'Etat d'Haïti (EDH), l'autorité Portuaire Nationale (APN) et l'Aéroport International Toussaint Louverture. Pour ce faire, des millions de dollars ont été investis par les institutions financières internationales, non pas pour créer de l'emploi, mais chasser le travailleurs haïtiens de leurs droits les plus sacrés : le travail.

Et d'ailleurs la constitution haïtienne de 1987 l'a reconnu, en son article 35 ainsi libellé. *« La liberté du travail est garantie. Tout citoyen a pour obligation de se consacrer à un travail de son choix en vue de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, de coopérer avec l'Etat à l'établissement d'un système de sécurité sociale. »* Malgré les prescriptions constitutionnelles, c'est le contraire qui s'est produit : au lieu de créer l'emploi on a procédé à des licenciements massifs augmentant aussi le taux de chômage à plus de 80%.

Depuis plus de trois ans, la mobilisation des victimes de la politique odieuse du néolibéralisme faisait déjà partie de la lutte revendicative du peuple haïtien dans la perspective de changements sociaux. Avec le changement de régime, l'oppression pourrait conduire à la formation d'une opinion publique unie autour des mouvements sociaux revendicatifs structurés et radicalisés, capables de conduire la lutte du peuple haïtien vers le changement véritable pour le bien-être généralisé de la Nation.

Les prisonniers politiques

Suite de la page (3)

Le plus souvent, Fort Dimanche servait de lieu de détention pour les prisonniers politiques effectuant de longues peines. Cette prison devint tristement célèbre pour ses conditions de détentions inhumaines. Dans chaque cellule, d'environ trois mètres sur trois, on entassait jusqu'à trente-trois prisonniers, chacun d'entre eux disposant d'un espace de seulement 30 centimètres. Les détenus étaient parfois contraints de dormir à tour de rôle, en rang, les uns contre les autres. Un rescapé expliqua comment parfois, lorsque l'arrivée d'un nouveau détenu portait l'effectif de la cellule à un nombre impair, celui-ci devait se serrer dans un coin. Faisant preuve d'humour noir, les prisonniers plaisantaient en expliquant qu'il suffisait d'attendre quelques jours pour régler le problème car la mort de l'un d'entre eux permettrait de revenir à l'effectif normal.

De plus, les prisonniers étaient sous-alimentés, l'un d'entre eux estimant que la ration quotidienne qu'ils recevaient représentait à peine un peu plus de 300 calories par jour. Lorsqu'il arrivait que des prisonniers soient libérés, leur poids à leur sortie n'était qu'une fraction de celui qu'ils pesaient au moment de leur incarcération à Fort Dimanche. Par ailleurs, les installations sanitaires étaient quasi inexistantes, permettant aux maladies contagieuses de se répandre facilement parmi les prisonniers, qui partageaient le plus souvent la même assiette et le même verre ; seulement quelques 18 verres, approximativement, servaient à une population de 195 prisonniers. Il arrivait parfois qu'un cadavre demeure dans la cellule plusieurs heures après sa mort, jusqu'à ce que le gardien daigne autoriser son retrait. D'autres fois, les prisonniers furent contraints de manger leur maigre repas à même le corps d'un codétenu qui venait de mourir. On enroulait alors le défunt dans la mince paillasse qui lui servait de lit, et les prisonniers le transportaient jusqu'à la parcelle de terre où les prisonniers de droit commun l'enterraient sous une mince couche de terre. Il arrivait parfois que les chiens dévorent sa dépouille. Un seul médecin, le Dr Treván, avait la responsabilité d'apporter des soins médicaux aux prisonniers, mais ses visites se limitaient à deux ou trois par an. Les prisonniers décédaient de tuberculose pulmonaire, de diarrhées, de dysenterie et d'autres maladies qui auraient pu être évitées. Boby Duval, un ancien prisonnier qui, en 1977, secrètement détenu pendant près de 9 mois, recensa 180 décès de prisonniers pendant sa détention.

En 1977, sous la pression exercée par l'étranger afin qu'il mette de l'ordre dans son bilan en matière de droits humains, Duvalier déclara, dans un discours prononcé à l'occasion du Nouvel An, que la protection des droits humains « ne doit pas enfreindre le respect de la souveraineté, et encore moins servir de tremplin à des manœuvres politiciennes ». Imperturbable, l'administration du Président américain Jimmy Carter entreprit de faire pression sur le gouvernement haïtien pour le contraindre à améliorer son bilan. Assailli par les télégrammes et les messages de ressortissants haïtiens à propos des violations des droits humains, et notamment des conditions d'incarcération des prisonniers politiques, l'ambassadeur auprès des Nations unies, Andrew Young, transmit en Haïti, en août 1977, un message du Président Carter portant sur le respect des doits de l'homme. Lors d'une conférence de presse, il fit savoir que l'emprisonnement des opposants politiques et le recours à la brutalité, ne contribuaient pas à la croissance et au développement d'un pays mais plutôt, « en dernier lieu, à sa chute ». Ultérieurement, au cours d'une visite, il réitéra ce message dans un entretien en tête à tête avec Duvalier.

De plus, Young arriva en Haïti avec une liste de vingt et un prisonniers politiques. Selon lui, Duvalier lui promit qu'il diligenterait une enquête à propos de chacun de ces cas afin de savoir si la personne devait être jugée immédiatement ou relâchée. Duvalier aurait également donné son accord pour qu'une délégation de la Commission Interaméricaine sur les droits de l'homme puisse effectuer une visite en Haïti afin de rétablir l'*habeas corpus* et de limiter la durée de détention sans audition judiciaire aux 48 heures officiellement autorisées par la Constitution. En privé, les États-Unis considéraient que « Duvalier [n'avait] pas l'intention d'introduire la moindre réforme significative, pas plus qu'il ne [comptait] s'abstenir d'avoir recours aux arrestations ou aux menaces d'arrestation pour écarter les personnes qu'il [considérait] comme des menaces politiques ». Les services de renseignement américains indiquèrent alors que le « gouvernement haïtien ne [s'opposerait] pas à une visite de la Commission interaméricaine des droits de l'homme car il [estimait] que tout problème ou violation en matière de droits humains [était] susceptible d'être dissimulé ».

Le 21 septembre 1977, Duvalier libéra 104 prisonniers politiques, au moment même où Haïti signait officiellement la Convention américaine sur les droits de l'homme. Le jour suivant, à l'occasion d'un discours, il déclara qu'il ne restait plus aucun prisonnier politique sur tout le territoire haïtien. Duvalier déclara qu'il avait décidé de libérer ces prisonniers de sa propre volonté, et que personne ne le lui avait demandé. Selon l'ambassade américaine à Port-au-Prince, le sort des personnes portées disparues demeure inconnu. En effet, Amnesty International s'enquit rapidement du sort des prisonniers haïtiens que l'on savait toujours détenus, comme Rochambeau Nestor, Ceres Daccueil et Luc Deslmours.

Cette expérience a changé ma vie. Jamais plus on ne peut être la même personne après cela. Tout ce que l'on fait est conditionné par ce moment. Je ne suis jamais parvenu à le dépasser. Ce fut une expérience épouvantable. Après la vague de libérations de 1977, le gouvernement annonça la fermeture de Fort Dimanche sur ordre de Duvalier, alors même que la Commission interaméricaine sur les droits de l'homme continuait à recevoir des dénonciations selon lesquelles la prison de Fort Dimanche était toujours en service. Des prisonniers politiques continuèrent en effet d'être détenus par le gouvernement Duvalier. Toutefois, les motifs d'incarcération au cours des années suivantes furent davantage ciblés sur la répression de la presse indépendante qui commençait à émerger, et sur les mouvements politiques d'opposition.

Rapport Human Rights Watch
Haïti, un rendez-vous avec l'histoire
Les poursuites contre Duvalier

Daniel Gérard Rouzier: Neoliberal Champion to be Tapped for Premier

by Kim Ives

On the eve of President-elect Joseph Michel Martelly's inauguration on May 14, it was leaked – but not confirmed or denied by the Martelly team – that the new president next week would likely nominate (for Parliament's approval) businessman Daniel Gérard Rouzier as Prime Minister, Haiti's most powerful executive post.

Like President-elect Martelly, Rouzier is an arch-conservative, a supporter of the 2004 coup d'état against former President Jean-Bertrand Aristide, and a devotee of neoliberal economics.

Rouzier is a classic example of Haiti's comprador bourgeoisie as the founder and general manager of Sun Auto, Haiti's largest car dealership.

In addition he is the chairman of E-Power, an independent 30 megawatt electrical power plant launched in January in the Bois Neuf area of Cité Soleil. The $59.5 million plant, largely financed by the World Bank's International Finance Corporation (IFC), runs on Heavy Fuel Oil diesel, which is less expensive than the Light Fuel Oil diesel that powers the nearby Varreux power station belonging to the state-owned Electricité d'Haïti (EDH).

Rouzier is also vice-president of the Haitian chapter of Christian behemoth *Food for the Poor*, the third largest international relief and development charity in the U.S., and the author of two books: *Vision ou Illusion* (2000) and *Le Pouvoir des Idées* (2002).

He also sits on the board of the Haitian investment bank PromoCapital and the Haitian Finance Company for Development (SOFIHDES) as well as the American Chamber of Commerce in Haiti.

An ostensibly deeply religious Catholic, Rouzier sponsored a Haitian bishop and an American priest to bless the unmarked mass-grave sites of some 2,500 Haitian earthquake victims dumped near Titayen, just north of the capital, Port-au-Prince.

"*I was just appalled,*" Rouzier said according to a YouTube video he helped produce about his efforts. "*This was sacrilege.*" The video says that he turned his Sun Auto body shop into a foundry to make steel crosses for the earthquake dead.

"*He's very conservative,*" says Bobby Duval, who now runs a celebrated soccer training camp for kids from Haiti's slums. "*He's definitely right-wing, but very smart right-wing. Those are the more dangerous.*"

Daniel Rouzier, who was educated at Dartmouth and Georgetown universities in the States, is the son of Gérard Raoul Rouzier, the Minister of Sports for dictator Jean-Claude Duvalier in the 1970s. "*We used to call his father Ayatollah Rouzier,*" said Duval, a former soccer star who spent almost a year and a half in one of Duvalier's most infamous prisons, Fort Dimanche.

An inkling of his political bent can be gleaned from an article he wrote in Marc 2004 for The Nassau Institute, a Bahamas-based Milton Friedman-inspired think-tank "*that promotes capitalism and free markets,*" according to its website.

"*I have also followed the indignation and general outcry of CARICOM leaders who are mistakenly jumping to conclusions while being greatly misinformed about Haiti's situation,*" Rouzier writes of CARICOM's protest against the Feb. 29, 2004 coup d'état where U.S. Special Forces kidnapped Aristide from his home and exiled him to Africa. "*Of an even greater concern to many of us is that our former president [Aristide] would come back so soon, as a CARICOM hero, to our Caribbean waters.*" Here Rouzier echoes the arrogant warnings issued by U.S. National Security advisor Condoleeza Rice and Defense Secretary Donald Rumsfeld that Aristide should "*stay out of the hemisphere.*"

In his article, Rouzier goes on to call Aristide "*one of the most violent rulers Haiti ever had,*" speculating that "*his only intent seems to have only been to replace the dictators that preceded him rather than to promote real change in Haiti.*"

Having supported the coup, Rouzier astonishingly writes that "*we need institutions that will enforce the rule of law,*" while charging that "*Haitian demagogues (not the least being Aristide) have killed hope.*"

Rouzier then lays out his vision for Haiti. "*In order for Haiti to be stable it must be prosperous and vice versa. Stability can only come through institution building. Prosperity, on the other hand, will only come with the infusion of fresh capital.*"

To achieve this he lays out how the "*private sector [should] be the proponent of a development strategy*" based among other things on "*establishing a free trade/free port regime with zero import tariffs*" and "*privatizing public enterprises,*" like EDH, which is now E-Power's main competitor and one of the last publicly-owned Haitian enterprises.

Rouzier closes by toasting the U.S., French and Canadian troops that militarily occupied Haiti right after the 2004 coup. "*US forces have landed but they can no longer afford to window-dress,*" he writes. "*They will have to help us consolidate our democratic institutions and establish the rule of law. The US, Canada, France and our other friends will need to come up with aggressive initiatives to help us attract foreign capital... Our economic policy must however remain sharply focused on the priorities defined to attract foreign investments and satisfy the criteria of the World Bank and the IMF... I am grateful for the new opportunities that we are being afforded. I believe that the French and American troops that are on Haitian soil today are different from those of 1803 [when France colonized Haiti] and 1915 [when U.S. Marines neo-colonized it]. If once again foreign troops had to come to Haiti, the problem is with us Haitians, not with them.*"



Daniel Gérard Rouzier is an arch-conservative proponent of the neoliberal "American Plan" for Haiti.

It is hard to imagine a purer articulation of the Haitian bourgeoisie's subservient vision.

Nonetheless, Martelly may face a fight if Rouzier is his nominee. The Prime Minister must come from the ranks of the majority party in the Parliament. Unity, the party of outgoing President René Préval, presently holds 17 of 30 Senate seats and 46 of 99 Deputy seats. Sen. Joseph Lambert, Unity's coordinator, responded to word of Rouzier's eventual nomination by saying on Radio Métropole on May 6: "*I recall for Mr. Micky who, maybe, has not mastered the different articles of the Constitution or the Constitution in its entirety that he must stop acting like an elephant in a China shop... I say to him immediately that the Parliament is not a show where one does just anything.*"

This stand-off is the principal reason why Martelly, along with the U.S. and its proxies in the OAS and CARICOM, are calling for review of 17 Deputy races and two Senate races. As we go to press, the National Electoral Complaints and Challenges Bureau (BCEN) has handed down a ruling supporting the U.S. call for the 19 races to be revisited.

Rouzier clearly would be a Prime Minister who would privatize Haiti's last remaining state enterprises "*as the basis for foreign capital to start flowing into the country*" and slash all tariff walls to "*establish a level playing field,*" eliminate "*undue governmental control or interference,*" and "*come up with aggressive initiatives to help us attract foreign capital,*" as he has written. In short, he would rev up the "*American Plan*" which Washington has been forcing on the Haitian people since 1986.



Nan nimewo vol 4 # 42 a ki te parèt semèn pase a, te gen kèk ti erè ki te glise nan premye pati entèvyou ak Ronald Dauphin an. Transkripsyon an di Rami Cross men vrè mo a se RAMIKOS, ki te yon gwoup anti-gouvènman Lavalas la, ki t ap feraye depi anvan koudeta. Anplis, tèks la pale sou Louis Joanet. Men vrè òtograf non an se Louis Joinet, ki se Rapòtè espesyal Nasyonzini nan zafè dwazimen an Ayiti. Nou eskize lektè nou yo pou erè sa yo.

L'IDÉOLOGIE IMPÉRIALE : FAIRE LA

Par Jean-Claude Paye * et Tülay Umay*

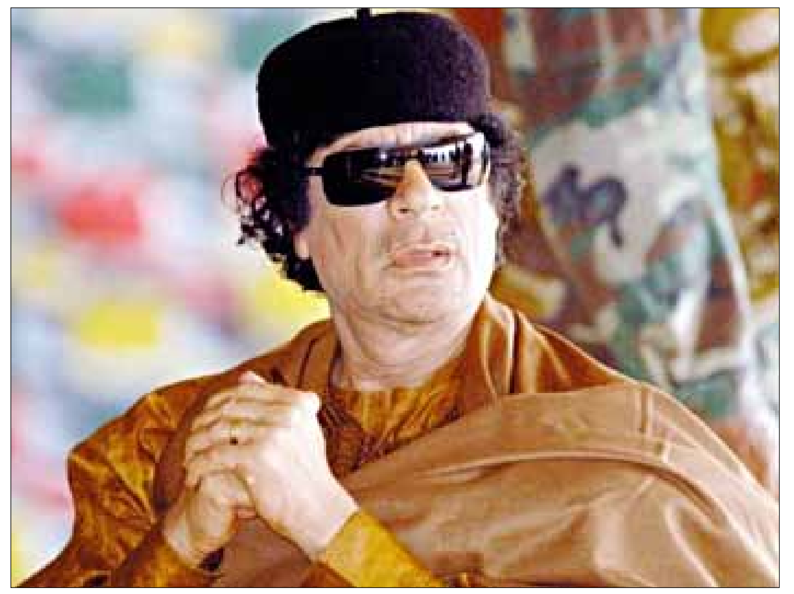
La « guerre humanitaire », telle que nous la voyons se développer du Kosovo à la Libye, s'accompagne d'une rhétorique toujours plus sophistiquée selon laquelle l'OTAN agirait au nom de victimes qui ne peuvent elles-mêmes agir. Selon les sociologues Jean-Claude Paye et Tülay Umay, ce discours correspond à une évolution profonde des mentalités européennes pour qui le culte de la souffrance l'emporte sur la compréhension de la réalité politique. Il en résulte une forme de droit, national ou international, qui ne cherche plus à stopper la spirale de la violence, mais qui au contraire la nourrit.

La structure impériale ne connaît aucun tiers. La guerre contre la Libye a reçu un mandat de l'ONU contre lequel, ni la Chine, ni la Russie n'ont opposé de veto. Aux États-Unis et en Europe, l'opposition à ce conflit est faible. La guerre déclenchée par les occidentaux s'est faite au nom de la défense des victimes, des populations sans défense qui ne pouvaient qu'être massacrées par Khadafi. L'image de la victime est unificatrice. Elle est un fétiche destiné à occuper et à supprimer la place du tiers. Elle réduit les victimes réelles à l'état d'infans, de personnes qui n'ont pas accès à la parole. Cette image est sans cesse capturée par le discours du pouvoir. Celui-ci occupe la place des victimes réelles et entre ainsi dans le sacré. Le politique et le symbolique sont confondus. C'est ce qui supprime tout cran d'arrêt à la violence. Celle-ci devient permanente, fondatrice. La structure impériale est ainsi déni du politique.

La guerre humanitaire : une guerre contre le langage

Le discours de nos gouvernants est un élément essentiel pour comprendre l'intervention militaire en Libye. S'il ne permet pas de saisir ce qui se passe sur le terrain, ni les enjeux matériels du conflit, il permet de voir que la « guerre humanitaire » est aussi une guerre contre le langage. Elle nous place dans l'image et supprime ainsi toute possibilité d'opposition. La tribune du 15 avril, de Barack Obama, Nicolas Sarkozy et de David Cameron, publiée conjointement par The Times, The International Herald Tribune, Al-Hayat et Le Figaro, nous communique qu'« Il ne s'agit pas d'évincer Kadhafi par la force. Mais il est impossible d'imaginer que la Libye ait un avenir avec Kadhafi » [1]. Cette déclaration met ensemble deux propositions contradictoires. Il ne s'agirait pas d'une action militaire contre Kadhafi, mais il est impensable que, suite à cette intervention, celui-ci reste au pouvoir.

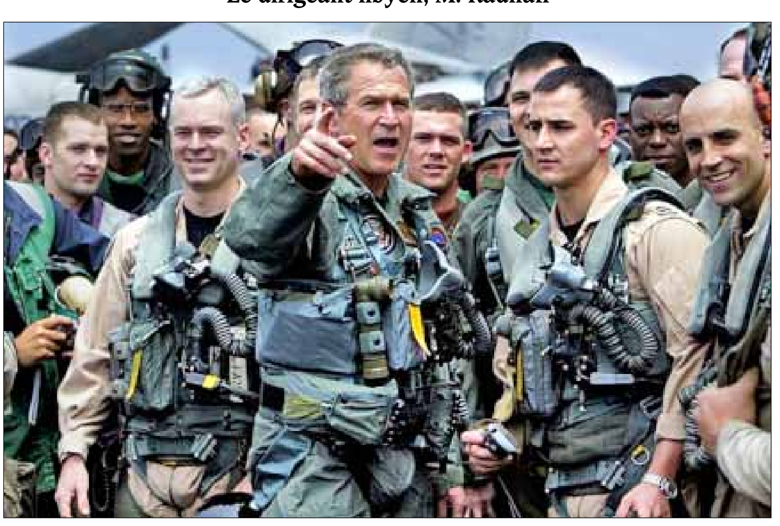
Cette proposition s'inscrit parfaitement dans l'oxymore construit par la guerre humanitaire : deux termes qui s'excluent et qui ici sont fusionnés. Cette procédure a pour effet de renverser le sens de chaque notion. La guerre est la paix et la paix est la guerre. L'intervention militaire s'identifie à la paix puisqu'elle est déclenchée au nom de la sauvegarde des populations. Quant à l'intentionnalité humanitaire, elle exclut toute négociation et se réalise uniquement par des moyens militaires.



Le dirigeant libyen, M. Kadhafi



La guerre humanitaire contre la Libye s'acco[…] selon laquelle l'OTAN ag[…]



Georges W. Bush, dans sa guerre du Bien contre le Mal, le pouvoir occupe directement la place de l'ordre symbolique. Fondant sa légitimité sur l'icône de la victime, il nous place dans une violence sans fin



Les victimes disent Non à toute interventio[…] victimes qui serait à la base de l[…]

Des rebelles libyens ou soi-disant des victimes du régime de Kadhafi



Arrêt[…]

Le but humanitaire énoncé n'est pas mis en rapport avec les moyens militaires engagés et leurs conséquences sur les populations. Le déchiffrage du réel ne pourrait être qu'une entrave à la réalisation des objectifs de cette guerre : la protection de populations sans défense. Ainsi, les faits ne sont pas refoulés, mais leur observation est, comme dans l'époché de la phénoménologie de Husserl [2], suspendue, afin de laisser la place au regard, au sens donné . Il s'agit de libérer celui-ci de l'observation des objets, afin de faire voir l'intériorité de la guerre humanitaire, sa pure intentionnalité : l'amour de la victime.

La voix des victimes

La tribune nous confirme que c'est bien l'appel des victimes qui serait à la base de l'intervention militaire. Mais, en déclarant « qu'il est impensable que quelqu'un qui ait voulu massacrer son propre peuple joue un rôle dans un futur gouvernement libyen », elle ajoute un élément supplémentaire, celui de la capacité de nos gouvernants d'anticiper le cri des populations. Cette anticipation nous confirme qu'elle ne porte pas sur les victimes concrètes, mais sur leur image.

Ce n'est pas la matérialité des faits, la répression subie ou les massacres réalisés, qui permettent de désigner la victime, mais uniquement le regard pur, libéré de tout objet de perception, que le pouvoir porte sur les évènements. Les habitants de l'Émirat de Bahreïn, bien que réprimés violemment par leurs gouvernants avec l'appui de troupes d'une puissance étrangère, l'Arabie Saoudite, ne sont pas désignés comme des victimes. Au contraire, les populations libyennes ne peuvent qu'être massacrées par Kadhafi, bien qu'aucune preuve n'ait été avancée, à part les intentions proclamées par le « dictateur » lui-même.

La voix des populations pilonnées par Kadhafi est installation d'une image, d'un signifié originaire qui nous installe dans la psychose. Elle est création d'un nouveau réel, libéré de la fonction langagière et qui se saisit de nous. Ici aussi, la perception des faits doit être mise en parenthèses. La voix des victimes est le support d'une création ex-nihilo. Husserl parlerait d'une intuition originaire. Il s'agit de la procréation d'un nouveau réel, celui de la mise en place d'un nouvel ordre international, non plus structuré par des oppositions et des conflits d'intérêts, mais par l'amour envers les peuples victimes des tyrans.

Une structure psychotique

La voix, portée par l'image de la victime, nous appelle de l'extérieur, mais ne parle pas. Son action est silencieuse, mais dit la vérité. Elle se pose en tant que sens, en tant que signifié originaire. Elle est ce qui se met à la place de ce que Lacan, travaillant sur la structure psychotique, a désigné comme le signifiant originaire, le symboliquement réel, la part du réel qui est directement symbolisée [3]. Le logos, le symboliquement réel, au tant qu'il permet l'inscription du réel, est possibilité d'un devenir. L'image de la voix de la victime, quant à elle, annule toute inscription, toute capacité de symbolisation du réel. Elle supprime la fonction de la parole et ainsi toute possibilité d'opposition. Elle nous installe dans un silence traumatique.

La guerre humanitaire, ordonnée par l'image de la victime, nous introduit ainsi directement dans le sacré. Les massacres, empêchés par l'intervention militaire, existent grâce à l'image de la voix des victimes que les dirigeants occidentaux ont préventivement su entendre. La violence du dictateur, exposée dans le discours, apparaît sans objet. Elle a, comme René Girard l'a théorisé, dans La Violence et le sacré [4], un caractère originaire.

Elle prend aussi la forme de la vengeance, de deux violences mimétiques, l'une hors la loi, les massacres que Kadhafi ne peut que réaliser et l'autre, au delà de la loi, fondée sur le sacré, sur l'amour de la victime. Il n'y a plus de tiers, l'ONU est annulé. Son autorisation de procéder à la création d'un espace aérien, afin de protéger les populations, est non seulement immédiatement violée par l'engagement aux côtés des insurgés, mais aussi dénié par le discours, par la déclaration concomitante que Kadhafi doit partir. L'image de la victime nous place hors langage. Elle renverse ainsi la Loi et supprime tout cran d'arrêt à la violence.

La « guerre contre le terrorisme »

L'image de la victime n'est pas seulement le paradigme de la « guerre humanitaire », mais aussi celui de la « guerre contre le terrorisme » qui fusionne hostilité et acte criminel. La mise en avant de la victime dans la lutte antiterroriste s'inscrit dans une mutation globale du droit. L'ensemble de l'ordre juridique est réorganisé autour de cette image. La nécessité supposée de venger la victime renverse la fonction du droit qui était d'établir des gardes fous à la violence.

Le 11 mars, l'Union européenne et les États membres ont organisé une journée de commémoration des victimes du terrorisme. Le « Jour de la victime » s'inscrit dans le cadre de la lutte antiterroriste, mais aussi, plus globalement, dans la mutation du droit enregistrée depuis une dizaine d'années. Les représentants de l'UE ont également fait un lien direct entre cette commémoration et l'attention de l'Europe vis à vis des « révolutions » dans les pays arabes [5]. L'écoute particulière des institutions européennes vis à vis des peuples opprimés permettrait à celles-ci de donner des conseils de démocratie aux nouveaux gouvernements tunisien ou égyptien et de faire partager à ces derniers des « valeurs fondatrices » de l'UE. Les déclarations des institutionnels européens lors du Jour de la victime nous apprennent que c'est aussi le cri des victimes qui justifierait l'intervention militaire, sous direction états-unienne, des États membres en Libye, donnant à ceux-ci un droit d'ingérence.

Ces « voix » que nous devrions

GUERRE « AU NOM » DES VICTIMES



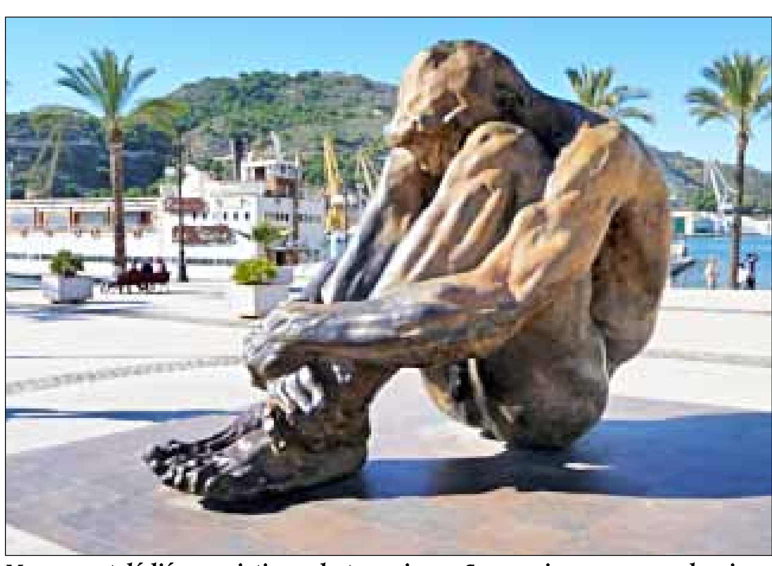
ompagne d'une rhétorique plus sophistiquée
girait au nom de victimes



De gauche à droite : le président de la France Nicolas Sarkozy, celui des Etats-Unis Barack Obama et le Premier ministre Britannique David Cameron




on étrangère en fait ce n'est pas l'appel des
l'intervention militaire en Libye



Monument dédié aux victimes du terrorisme. Ces « voix » que nous devrions entendre, que ce soit en Libye, en Irak, en Afghanistan, en côte d'Ivoire, justifient les interventions par l'aide aux victimes des régimes combattus







ez la guerre des Etats-Unis, de la France et de la Grande Bretagne contre la Libye !

entendre, que ce soit en Libye, en Irak, en Afghanistan, en côte d'Ivoire, justifient les interventions par l'aide aux victimes des régimes combattus.

Un renversement de l'ordre juridique

Aujourd'hui, la victime est emblématique du discours étatique et est particulièrement mobilisée par le processus pénal. Cette réorganisation du droit est commune à l'ensemble des pays occidentaux. En Belgique, comme nous l'a déjà montré le petit Franchimont [6] en 1998, son invocation a servi de référence aux réformes de la Justice de ce pays, c'est à dire à l'affaiblissement du juge et à la concentration des pouvoirs dans les mains de l'exécutif [7]. En ce qui concerne le déchaînement de l'idéologie victimaire, la France n'est pas en reste. Ainsi, les juges d'application des peines doivent obligatoirement aviser les victimes des mises en liberté conditionnelle, aujourd'hui raréfiées au nom d'un principe de précaution perverti.

Instaurer une primauté de la victime sur la loi opère un bouleversement du système pénal. Aujourd'hui, de plus en plus de peines veulent répondre à l'éventuel souci de vengeance de la victime. Le rôle de la loi est déplacé. Sa fonction première était d'arrêter la violence. Actuellement, ce frein est remis en cause. Nous sommes entraînés dans un processus infini de punition et de victimisation. La victime ne peut non plus faire son deuil. Elle est un état permanent, une essence qui dénie le rôle normalement pacificateur du droit. La victime devient l'inscription iconique attestant de la protection et de l'amour du pouvoir à notre égard.

La solution juridique qui consiste à satisfaire les désirs supposés de la victime opère un déplacement de la responsabilité de l'acte vers la réparation des dommages. Elle procède ainsi à un renversement d'un système de droit, organisé autour des droits et devoirs du citoyen vis-à-vis de la communauté, en une pratique juridique centrée sur l'individu et les valeurs.

Le pouvoir victime du terrorisme

La lutte antiterroriste apporte une dimension supplémentaire. En dehors de toute analyse de la réalité, c'est la voix de la victime qui révèlerait la vraie nature des terroristes : des criminels qui « tuent et causent d'énormes souffrances. » Ainsi, le cri, l'invocation de la douleur crée une image. Elle pose l'acte en dehors de tout contexte politique ou social. Un ensemble d'attentats n'ayant aucun rapport entre eux : l'effondrement des tours du World Trade Center, les attaques contre les troupes d'occupation états-uniennes en Irak ou en Afganisthan, les attentats de Madrid du 11 mars 2004, sont considérés comme identiques. Tous ces actes résulteraient d'une violence sans objet, d'une violence pure. La lutte antiterroriste construit une image qui fait penser à la notion de violence originaire développée par René Girard dans sa théorie de la victime émissaire [8], une violence inexplicable, mais fondatrice de l'organisation sociale.

De même, la violence terroriste existerait pour elle-même, elle n'aurait pas de sens. En l'absence de sens, le langage régresse. Ce qui est dit donne simplement à voir, à entendre. Le langage devient bruit, cri, signifiant pur. Il est la construction d'une image unificatrice et englobante : la voix de la victime. Celle-ci opère une fusion entre le spectateur et l'horreur exhibée. La représentation devient impossible. L'affect se substitue à l'analyse et à la raison.

Les incriminations punissant le terrorisme opèrent un deuxième déplacement. Ce n'est plus seulement au nom d'une quelconque victime que la lutte contre le terrorisme s'organise. Le pouvoir est non seulement le représentant de la victime, mais il occupe la place de celle-ci. En effet, ce qui spécifie un acte comme terroriste, n'est pas tant l'action elle-même que le fait qu'elle est accomplie avec l'intention de faire pression sur un gouvernement. L'incrimination du terrorisme permet au pouvoir de se poser lui-même en tant que victime.

Big Mother

La journée de commémoration du 11 mars s'inscrit dans ce schéma. L'initiative de l'Union européenne résulterait d'une responsabilité particulière des États membres à l'égard des victimes, car « les terroristes attaqueraient la société dans son ensemble ». Nous serions tous des victimes en puissance. La fétichisation de la victime réelle réalise une fusion entre celle-ci, les populations et le pouvoir .

La lutte antiterroriste organiserait la défense de tous contre cette violence aveugle. Pour ce faire, elle fusionne état de guerre et lutte contre la criminalité. Elle supprime toute distinction entre extérieur et intérieur, entre guerre et paix. L'État remet en cause l'Habeas corpus de ses citoyens et leur applique des mesures de surveillance, autrefois réservées aux ennemis du pays. L'état de guerre devient permanent, illimité contre un ennemi indéfini aux multiples visages qui peut recouvrir celui de tout un chacun, car les USA peuvent poursuivre toute personne simplement désignée comme terroriste, à savoir nommée comme « ennemi combattant illégal » par le pouvoir exécutif [9]. Déjà victimes, nous pouvons devenir terroristes. La fusion est donc complète entre la victime, le terroriste et le pouvoir.

Cet ordre politique psychotique, fondé sur l'amour de la victime, nous intime de nous abandonner et de renoncer à nos libertés constitutionnelles, afin d'être protégés de l'autre et de nous mêmes. Cette structure politique maternelle supprime toute séparation entre l'État et le citoyen. La loi française LOPPSI 2 [10], en transformant la vidéo-surveillance en vidéo-protection, opère une mutation sémantique caractéristique de l'attention que nous porte Big Mother.

En parlant au nom et en se positionnant comme victime, le pouvoir entre dans le sacré. Il fusionne ordre politique et ordre symbolique. Comme l'a déjà exprimé Georges W. Bush, dans sa guerre du Bien contre le Mal, le pouvoir occupe directement la place de l'ordre symbolique. Fondant sa légitimité sur l'icône de la victime, il nous place dans une violence sans fin. La lutte antiterroriste nous inscrit ainsi dans le tragique, tel qu'il a été mis en scène par la tragédie grecque. Elle nous place dans une violence infinie, toujours renouvelée, car il n'y a plus de principe protecteur de la vie, d'ordre symbolique articulé au pouvoir politique. La psychanalyse nous apprend que c'est justement ce phantasme de l'unification à la mère imaginaire, ici à l'État comme mère symbolique, qui est à la base de cette violence sans limite, soit distant sans objet, que la lutte antiterroriste prétend combattre.

Jean-Claude Paye *Sociologue. Dernier ouvrage publié en français : La Fin de l'État de droit (La Dispute, 2004). Dernier ouvrage publié en anglais : Global War on Liberty (Telos Press, 2007).*
Tülay Umay *Sociologue. Née en Anatolie, vit en Belgique. Elle travaille sur les structures sociales et psychiques de la postmodernité. Comme support concret de cette recherche, la question du voile dit « islamique » est objet d'étude privilégiée, non comme objet en soi, mais comme symptôme de notre société.*

Notes

[1] « Kadhafi doit partir », Tribune de Barack Obama, David Cameron et Nicolas Sarkozy sur la Libye, 15 avril 2011.

[2] Mot grec signifiant arrêt, suspension. L'épochè phénoménologique est « mise entre parenthèses » du monde extérieur. Il est le recul que prend le sujet pour découvrir la nature du rapport d'intentionnalité qui lie la conscience au monde. L'épochè consiste ainsi à mettre entre parenthèses tout jugement, opinion, croyance, hypothèse... sur un vécu de conscience quel qu'il soit, ou mieux encore, tout ce qui ne se donne pas dans l'expérience.

[3] Alain-Didier Weill, « Le symboliquement réel n'est pas le réellement symbolique », transcription du séminaire du lundi 2 avril 2007, Insistance.

[4] La Violence et le sacré, par René Girard, Grasset, Paris 1972.

[5] « Les voix que l'on devrait entendre », La Libre Belgique, le 11 mars 2011.

[6] Loi relative à l'amélioration de la procédure pénale au stade de l'information et de l'instruction. Le Moniteur belge, le 2 avril 1998.

[7] Vers un État policier en Belgique, par Jean-Claude Paye, EPO, Bruxelles 1999.

[8] Girard, op. cit.

[9] Military Commissions Act of 2006, lire : Jean-Claude Paye, « Ennemis de l'Empire », Réseau Voltaire, le 17 juillet 2008.

[10] Jean-Claude Paye, « La LOPPSI 2, un Patriot Act français », Réseau Voltaire, le 2 mars 2011.

Réseau Volatire 9 mai 2011

Rapport Central au VIème Congrès du Parti Communiste de Cuba

4ème Partie et fin

Bref, compañeras et compañeros, la Conférence Nationale se concentrera sur le renforcement du rôle du Parti, comme le représentant maximum de la défense des intérêts du peuple cubain. Pour atteindre cet objectif il faut absolument changer la mentalité, laisser tomber le formalisme et la fanfaronnade dans les idées et les actions, ce qui revient à dire déterrer l'immobilisme fondé sur des dogmes, consignes vides pour parvenir aux essences les plus profondes des choses, comme le montrent brillamment les enfants de « La Colmenita » dans l'œuvre de théâtre « Abracadabra ».

Seul ainsi le Parti Communiste de Cuba pourra être en mesure d'être, pour tous les temps, le digne héritier de l'autorité et de la confiance illimitée du peuple dans la Révolution et dans son unique Commandant en Chef, le compañero Fidel Castro Ruz, dont l'apport moral et leadership indiscutable ne dépendent pas d'un poste et qui depuis sa qualité de soldat des idées n'a cessé de lutter et de contribuer, avec ses réflexions éclairantes et autres actions, à la cause révolutionnaire et à la défense de l'humanité face aux dangers qui la menacent.

À propos de la situation internationale, nous allons consacrer quelques minutes à évaluer la conjoncture existante sur la planète.

On ne voit pas l'issue de la crise économique globale qui touche toutes les nations, vu son caractère systémique. Les remèdes appliqués par les puissants visaient à protéger les institutions et les pratiques qui en ont été à l'origine et à décharger le poids terrible de ses conséquences sur les travailleurs dans leurs propres territoires et en particulier dans les pays sous-développés. La spirale de prix des aliments et du pétrole pousse des centaines de millions de personnes à la pauvreté extrême.

Les effets du changement climatique sont déjà dévastateurs et le manque de volonté politique des nations industrialisées empêche l'adoption d'actions urgentes et indispensables pour prévenir la catastrophe.

Nous vivons dans un monde convulsé dans lequel se succèdent des catastrophes naturelles telles les tremblements de terre d'Haïti, Chili et Japon, dans le même temps que les États-Unis livrent des guerres de conquête en Iraq et Afghanistan qui ont coûté plus d'un million de civils morts.

Des mouvements populaires dans les pays arabes se soulèvent contre les gouvernements corrompus et oppresseurs, alliés des États-Unis et de l'Union Européenne. Le conflit lamentable en Libye, nation soumise à une brutale intervention militaire de l'OTAN, a servi encore une fois de prétexte à cette organisation pour excéder ses limités défensifs originaux et étendre à une échelle globale les menaces et les actions de guerre pour protéger des intérêts géostratégiques et l'accès au pétrole. L'impérialisme et les forces réactionnaires internes conspirent pour déstabiliser autres pays, tandis qu'Israël oppresse et massacre le peuple palestinien en toute impunité.

Les États-Unis et l'OTAN incluent dans leurs doctrines l'interventionnisme agressif contre les pays du Tiers monde dans le but de piller leurs ressources ; ils imposent aux Nations Unies la politique de deux poids deux mesures et utilisent de manière de plus en plus concertée les puissants consortiums médiatiques pour cacher ou fausser les faits, selon il conviendrait aux centres de pouvoir mondial, dans une farce hypocrite destinée à tromper l'opinion publique.

Au milieu de sa situation économique complexe, notre pays maintient la coopération avec 101 nations du Tiers monde. En Haïti, le personnel médical cubain, après avoir passé 12 ans de travail intense en sauvant des vies, fait face depuis janvier 2010, aux côtés de collaborateurs d'autres pays, aux séquelles du séisme et à la postérieure épidémie de choléra, avec un dévouement admirable.

À la Révolution Bolivarienne et au compañero Hugo Chávez Frías nous exprimons la solidarité la plus résolue et notre engagement, conscients de l'importance du processus que vit le peuple frère vénézuélien pour Notre Amérique, dans le bicentenaire de son indépendance.

Nous partageons aussi les souhaits des mouvements transformateurs dans plusieurs pays latino-américains, coiffés par des leaders prestigieux qui représentent les intérêts des majorités oppressées. Nous continuerons à contribuer aux processus intégrationnistes de l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), l'Union du Sud (UNASUR) et la Communauté des États Latino-américains et Caribéens (CELAC) qui prépare la tenue à Caracas de son sommet inaugural en juillet de la présente année. C'est le fait institutionnel le plus transcendant dans notre hémisphère pendant le dernier siècle, puisque pour la première fois nous nous regroupons par nous-mêmes tous les pays au sud du Río Bravo.



Fidel et Raul Castro à la clôture du 6ème congrès du PCC



Les membres du nouveau Comité central élus par le Congrès

Nous sommes encouragés par cette Amérique latine et les Caraïbes, de plus en plus unis et indépendants, que nous remercions pour leur solidarité. Nous continuerons à plaider le Droit International et soutenons le principe d'égalité souveraine des États et le droit à l'auto-détermination des peuples. Nous refusons le recours à la force, l'agression, les guerres de conquête, le pillage des ressources naturelles et l'exploitation de l'homme.

Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes, en particulier le terrorisme d'État. Nous défendrons la paix et le développement pour tous les peuples et lutterons pour le futur de l'humanité. Le gouvernement des États-Unis n'a pas changé sa politique traditionnelle visant à discréditer et à renverser la Révolution, bien au contraire il a continue le financement de projets visant à promouvoir directement la subversion, à provoquer la déstabilisation et à interférer dans nos affaires internes. L'administration actuelle a décidé quelques mesures positive mais très limitées.

Le blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba persiste et même s'intensifie sous la présidence actuelle, en particulier dans les transactions bancaires, en ignorant la condamnation presque unanime de la communauté internationale qui s'est prononcée de façon croissante pour son élimination pendant 19 ans consécutifs.

Bien qu'apparemment, comme il a été mis en évidence lors de la récente visite au Palacio de la Moneda à Santiago du Chili, les gouvernants des États-Unis n'aiment pas à se reporter à l'histoire lorsqu'ils traitent le présent et l'avenir ; il est nécessaire de signifier que le blocus contre Cuba n'est pas une question du passé, nous nous voyons donc dans l'obligation de rappeler le contenu d'un mémorandum secret, déclassifié en 1991, du Sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires interaméricaines, Lester D. Mallory, le 6 avril 1960, je cite : « La plupart des Cubains soutiennent Castro… Il n'existe pas une opposition politique effective […] Le seul moyen possible de lui faire perdre le soutien interne [au gouvernement] est de provoquer le désappointement et le découragement au moyen de l'insatisfaction économique et la pénurie […] Il faut mettre en place rapidement tous les moyens possibles afin d'affaiblir la vie économique […] en refusant à Cuba argent et approvisionnements dans le but de réduire les salaires nominaux et réels afin de provoquer la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement ». Fin de citation.

Notez la date du mémorandum, le 6 avril 1960, presque un an exact avant l'invasion par Playa Girón.

Le mémorandum en question n'a pas surgi à l'initiative de ce fonctionnaire mais il entrait dans le cadre de la politique visant à renverser la Révolution, de même que le « Programme d'Action secrète contre le régime de Castro », approuvé par le président Eisenhower le 17 mars 1960, 20 jours avant que le mémorandum précité, en utilisant tous les moyens disponibles, depuis la création d'une opposition unifiée, la guerre psychologique, les actions clandestines d'intelligence et la préparation dans des pays tiers de forces paramilitaires capables d'envahir l'île.

Les États-Unis ont incité le terrorisme dans les villes et cette même année, avant Playa Giron, ils ont encouragé la mise en place de bandes contre-révolutionnaires armées, ravitaillées par air et par mer, qui ont commis pillages et assassinats de paysans, ouvriers et jeunes alphabétiseurs jusqu'à leur anéantissement définitif en 1965.

Nous, Cubains n'oublierons jamais les 3 mille 478 morts et les 2 mille 99 handicapés qui ont été les victimes de la politique de terrorisme d'État.

Un demi-siècle s'est écoulé de privations et de souffrances pour notre peuple qui a su tenir bon et défendre sa Révolution, qui n'est pas disposé à se rendre ni a souiller la mémoire de ceux qui sont tombés pendant les derniers 150 ans, depuis le commencement de nos luttes pour l'indépendance. Le gouvernement états-unien n'a cessé de soutenir o protéger des terroristes bien connus, tandis qu'il prolonge la souffrance et l'injuste emprisonnement des cinq héroïques lutteurs antiterroristes cubains.

Sa politique vis-à-vis de Cuba n'a pas de crédibilité ni aucun soutien moral. Pour essayer de la justifier, il avance des prétextes incroyables qui, en devenant obsolètes, changent selon ce qui convient à Washington.

Le gouvernement des États-Unis ne devrait avoir aucun doute que la Révolution Cubaine sortira renforcée de ce Congrès. S'ils veulent rester cramponnés à leur politique d'hostilité, blocus et subversion, nous sommes prêts à continuer lui faisant face.

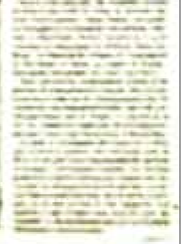
Nous réitérons la disposition au dialogue et relèverons le défi de maintenir une relation normale avec les États-Unis, dans laquelle nous pourrions vivre de façon civilisée avec nos différences, sur la base du respect mutuel et de la non ingérence dans les affaires internes.

En même temps, nous maintiendrons de manière permanente la priorité à la défense, en suivant les instructions du compañero Fidel, dans son rapport central au Premier Congrès lorsqu'il a dit, je cite : « Tant qu'il existe l'impérialisme, le Parti, l'État et le peuple prêteront aux services de la défense une attention maximale. La garde révolutionnaire ne sera jamais négligée. L'histoire nous enseigne avec trop d'éloquence que ceux qui oublient ce principe ne survivent pas à l'erreur ».

Suite à la page (16)

Ben Laden est mort en 2001





Juillet 2001 : Ben Laden rencontre la CIA à Dubaï

Pieczenik notant au passage que les médecins de la CIA avaient visité Ben Laden à l'hôpital américain de Dubaï en Juillet 2001

Par Paul Joseph Watson

Une source haut placée dans la pyramide du pouvoir états-unien, le Dr. Steve R. Pieczenik, un homme qui a tenu différentes positions d'influence sous trois présidents différents des Etats-Unis et qui travaille toujours pour le ministère de la défense, a dit sans ambages sur le Alex Jones Show hier qu'Ossama Ben Laden était mort en 2001 et qu'il était préparé à témoigner devant un grand jury sur le fait qu'un général lui a directement confié que le 11 Septembre était une opération planifiée par le gouvernement des Etats-Unis.

Pieczenik ne peut pas être qualifié de "théoricien du complot". Il a servi comme vice-assistant au secrétaire d'état américain sous trois différentes administrations, Nixon, Ford et Carter, et il a également travaillé sous Reagan and Bush senior; il est toujours consultant pour le ministère de la défense US. Ancien capitaine de la marine US, Pieczenik a obtenu deux récompenses Harry C. Solomon prestigieuses à la faculté de médecine de Harvard tout en faisant en même temps un doctorat (Ph.D) au MIT (Massachussets Institute of Technology).

Recruté par Lawrence Eagleburger comme adjoint assistant secrétaire d'état à la gestion, Pieczenik développa « *les bases fondamentales de la guerre psychologique, du contre-terrorisme, des stratégies et tactiques pour les négociations transculturelles du département d'état, pour l'armée, les communautés du renseignement et autres agences du gouvernement américain »*, tout en développant également des stratégies fondamentales pour le sauvetage d'otages, théories qui furent employées de par le monde par la suite.

Pieczenik fut aussi planificateur politique en chef sous les secrétaires d'état Kissinger, Cyrus Vance, George Schultz et James Baker; il travailla également sur la campagne électorale de Georges W. Bush contre Al Gore. Ses états de services soulignent le fait qu'il est une des personnalités les plus connectées dans le cercle du renseignement et ce depuis les trente dernières années.

Le personnage de Jack Ryan, qui apparaît dans les romans de Tom Clancy et qui fut incarné à l'écran par Harrison Ford dans le film Patriot Games (1992), est aussi fondé sur la vie et la carrière de Steve Pielczenik.

En Avril 2002, il y a plus de neuf ans donc, Pieczenik déclara dans le Alex Jones Show que Ben Laden était "déjà mort depuis des mois" et que ce gouvernement attendait le moment le plus propice politiquement pour sortir le cadavre du placard. Pieczenik était en position de savoir, ayant personnellement rencontré Ben Laden et travaillé avec lui pendant la guerre par procuration contre les soviétiques en Afghanistan au début des années 1980.

Pieczenik dit alors que Ben Laden mourut en 2001, *« non pas à cause des forces spéciales, mais parce qu'en tant que médecin, j'ai su que les médecins de la CIA l'avaient soigné et que c'était sur les tablettes de l'agence qu'il souffrait du syndrome de Marfan »*, ajoutant que le gouvernement américain savait que Ben Laden était mort avant même d'envahir l'Afghanistan.

Le syndrome de Marfan est une maladie dégénérative contre laquelle il n'y a pas de guérison possible. La maladie réduit considérablement la durée de vie du patient. « Il est mort du syndrome de Marfan, Bush junior le savait, la communauté de renseignement le savait », déclara Pieczenik à l'époque, notant au passage que les médecins de la CIA avaient visité Ben Laden à l'hôpital américain de Dubaï en Juillet 2001. « Il était déjà très malade du syndrome et était mourrant, ainsi personne n'eut à le tuer », ajouta Pieczenik, faisant état du fait que Ben Laden était mort peu de temps après le 11 Septembre dans ses grottes de Tora Bora.

« Est-ce que la communauté de renseignement et le médecin de la CIA ont caché cette situation ? Oui, la réponse est catégoriquement oui », dit Pieczenik se référant à la nouvelle de Dimanche faisant état de la mort de Ben Laden, tué dans son complexe d'habitations au Pakistan, ajoutant « *Ce scénario où on voit un groupe de gens assis, regardant un écran de télé, donnant l'image d'être sous tension, est un non-sens total* » Ceci en allusion directe à la photo qui montre Obama, Clinton, Biden regardant l'opération du meurtre de Ben Laden en direct sur une télévision.

« *C'est une fabrication totale, un leurre, nous sommes dans un théâtre américain de l'absurde… Pourquoi faisons-nous cela encore ? Alors que depuis neuf ans, cet homme est mort. Pourquoi le gouvernement américain se doit-il toujours de mentir à son peuple* », demande Pieczenik. « Ossama Ben Laden était tout ce qu'il y a de plus mort, ainsi il est impossible qu'ils aient attaqué, confronté ou tué Ben Laden », dit Pieczenik, plaisantant sur le fait que la seule façon à laquelle cela aurait pu se produire, aurait été que les forces spéciales attaquent un cimetière.

Pieczenik a dit que la décision de lancer la supercherie maintenant a été prise car Obama a atteint un point très bas dans les sondages et de plus l'affaire de son certificat de naissance lui retourne à la figure. « *Il devait prouver qu'il était plus qu'un américain, il se devait d'être agressif* », a dit Pieczenik, ajoutant que la farce était aussi un moyen d'isoler le Pakistan en représailles à son intense opposition au programme des bombardements par les drones predators, qui ont tué quelques centaines de civils pakistanais.

« Tout ceci est orchestré. Quand vous avez des gens assis en rond, regardant un feuilleton, de fait le centre opérationnel de la Maison Blanche et que vous avez un président arrivant presque comme un zombi, venant vous dire qu'ils viennent juste de tuer Ben Laden, qui est mort il y a 9 ans rappelons-le », dit Pieczenik, « cela ne peut être que le plus grand mensonge que j'ai entendu, c'était absurde »

Rejettant l'histoire du gouvernement comme étant une "piètre plaisanterie" aux dépends du peuple américain, Pieczenik a dit "ils sont si désespérés de rendre sa crédibilité à Obama, de nier le fait qu'il n'est peut-être pas né ici ainsi que toutes questions à propos de son passé, toute irrégularité à propos de son passé, de le rendre plausible de nouveau et le faire ré-élire, ainsi les citoyens américains ont encore été dupés."

La suggestion que Ben Laden est mort il y a près de 10 ans est également supportée par beaucoup de professionnels du renseignement ainsi que par des chefs d'Etat à travers le monde. "Ben Laden a été utilisé de la même manière que le 11 Septembre le fut pour mobiliser les émotions des citoyens américains et obtenir une approbation pour une guerre qui devait être justifiée par un narratif que Bush junior et Cheney créèrent sur le monde du terrorisme." A déclaré Pieczenik.

Durant cet interview avec Alex Jones hier, Pieczenik a aussi déclaré qu'un général de l'armée lui a dit directement que le 11 Septembre était une opération fausse banière et qu'il se tenait à la disposition d'un grand jury pour révéler le nom de ce général.

« Ils ont perpétré ces attaques" a dit Pieczenik, nommant Dick Cheney, Paul Wolfowitz, Stephen Hadley, Elliott Abrams, et Condoleezza Rice parmi d'autres qui ont été directement impliqués. « *Ceci fut appelé une opération fausse banière afin de mobiliser le public américain sous de fausses prétentions, et cela me fut révélé même par le général qui était dans le cabinet de Wolfowitz. J'irai devant un comité fédéral et ferai état sous serment du nom de cet individu afin que le cas puisse être ouvert* », a dit Pieczenik, ajoutant qu'il était "furieux" et "savait que cela s'était déroulé de la sorte".

« *J'ai enseigné ce type d'opérations à l'école de guerre, je l'ai enseigné a tous mes hommes de terrain, je savais donc à l'époque ce qui avait été fait au public américain* » a t-il ajouté.

Pieczenik a reconfirmé qu'il était tout à fait prêt à donner le nom du général qui lui a dit que le 11 Septembre était une opération fomentée et perpétrée de l'intérieur dans une cour de justice fédérale "ainsi nous pourrions lancer vraiment la procédure judiciaire et non pas avec cette idiotie de commission du 11 Septembre qui était une absurdité."

Pieczenik a expliqué qu'il n'était pas un libéral, ni un conservateur, ou un membre des "tea party", mais seulement un citoyen américain profondément concerné par la direction dans laquelle le pays s'oriente.

Article original en anglais: Top Government Insider: Bin Laden Died In 2001, 9/11 False Flag Attack
Traduction : Résistance 71
Mondialisation 6 mai 2011
Infowars.com

Souiller le nom du chef Apache Geronimo est un sacrilège

L'utilisation du nom du chef Apache Geronimo comme nom de code de l'opération militaire usaméricaine au cours de laquelle Oussama ben Laden a été assassiné soulève les protestations de plusieurs représentants des communautés indiennes aux États-Unis.

« *L'utilisation déplacée d'icônes de la culture indienne est trop répandue dans notre société. Ses conséquences sur l'esprit des enfants indiens et non-indiens est dévastatrice* », a déploré la conseillère en chef du Comité aux affaires indiennes du Sénat, Loretta Tuell.

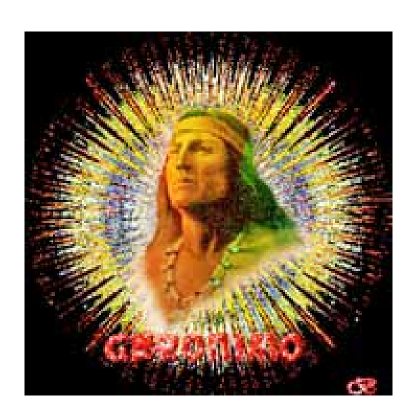
Ce sont par les mots « Geronimo-E KIA », une contraction de « Geronimo Enemy Killed in Action » (Ennemi tué au combat), que la Maison Blanche a été avertie dimanche de l'issue de la mission par le commando des forces spéciales de la Marine usaméricaine.

Le Comité des affaires indiennes du Sénat va saisir l'occasion de la tenue d'une audition au Congrès jeudi pour dénoncer « *l'association entre le nom de Geronimo, l'un des plus grands héros amérindiens, et le plus haï des ennemis des États-Unis* », a indiqué Mme Tuell dans une déclaration transmise mercredi à l'AFP.

Dans une lettre au président Barack Obama, la tribu apache de Fort Sill, où est mort Geronimo, s'est dite « blessée » par le choix de ce nom de code. *« Comparer Geronimo (...) à Oussama Ben Laden, un terroriste lâche qui a tué des milliers de gens, est blessant pour notre tribu et pour tous les Amérindiens* ». Au contraire, affirme encore la tribu apache d'Oklahoma, le chef indien « *est peut-être l'un des plus grands symboles de la résistance amérindienne dans l'histoire des États-Unis*».

« *Nous sommes sûrs que le choix du nom de Geronimo comme nom de code (...) était fondé sur une mauvaise compréhension des perspectives historiques* », ajoute la lettre. De la même façon, le Congrès national des Indiens américains (NCAI), la plus grande organisation représentant les premiers habitants du continent, s'est élevée contre l'emprunt du nom du célèbre chef Apache. « *Associer un guerrier indien à Ben Laden n'est pas un reflet juste de l'histoire et cela minimise le sacrifice des Amérindiens engagés dans nos troupes* », a protesté dans un communiqué Jefferson Keel, président du NCAI. Il a rappelé que 77 Amérindiens étaient morts au combat et 400 avaient été blessés en Irak et en Afghanistan depuis 2001.

Dans la publication amérindienne « Native Americain Time », des anciens combattants amérindiens se scandalisaient de la comparaison entre le terroriste et le chef indien : « *c'est la chose la plus raciste qu'il nous soit jamais arrivée. Cela nous place dans la même catégorie que les terroristes les plus recherchés du monde. Ils nous ont utilisés pour servir et mourir pour le pays et ils nous affublent d'une telle étiquette* ! », a protesté l'ancien combattant Lloyd Goings.



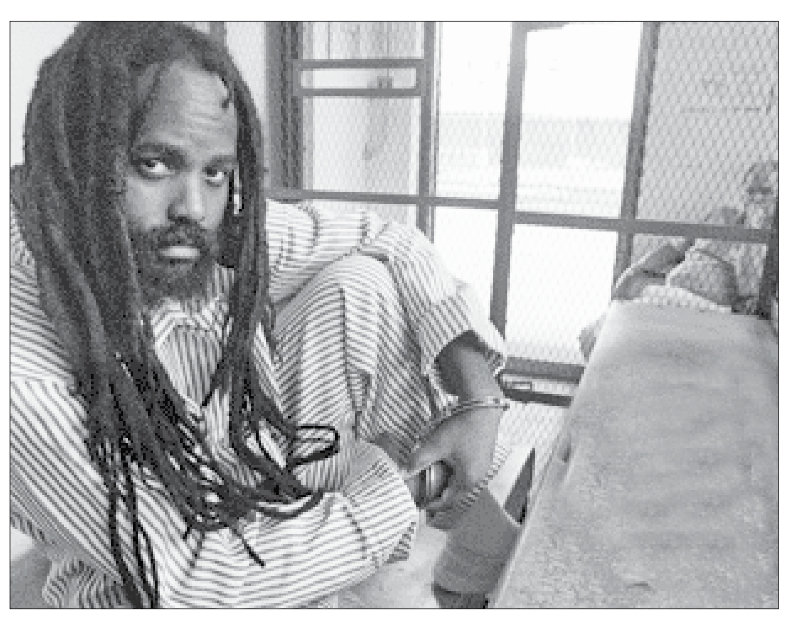
Dans une lettre au président Barack Obama, la tribu apache de Fort Sill, où est mort Geronimo, s'est dite « blessée » par le choix de ce nom de code

Chef légendaire de la rébellion apache au XIXe siècle, Geronimo (1829-1909) était considéré comme un stratège de guérilla hors pair et a été détenu comme prisonnier de guerre pendant 20 ans. Ses restes sont censés être détenus aujourd'hui par une société secrète de l'Université Yale, [« Skull & Bones »].

En 2009, ses descendants en ont demandé la restitution en déposant une plainte devant la justice, qui a été jugée irrecevable en 2010.

Agence France-Presse, 5 mai 2011

La peine capitale : le pire crime des USA



Mumia Abu-Jamal

Par Amy GOODMAN

Mumia Abu-Jamal est dans les couloirs de la mort depuis 29 ans. Et maintenant la Cour vient de statuer que sa condamnation est inconstitutionnelle. Quand apprendrons-nous ?

Mumia Abu-Jamal un ancien membre des Black Panther a passé 29 ans dans le couloir de la mort après avoir été jugé coupable du meurtre de Daniel Faulkner, un officier de police de Philadelphie.

Le cas du condamné à mort Mumia Abu-Jamal a pris une tournure surprenante cette semaine, quand une Cour d'appel fédérale a jugé pour la seconde fois que la condamnation à mort de Abu-Jamal était inconstitutionnelle. La troisième Cour d'appel régionale des USA située à Philadelphie a jugé que les instructions que le jury avait reçues avant la délibération ainsi que l'énoncé du verdict qu'il devait utiliser pour décider de la sentence, n'étaient pas claires. Ce jugement ne porte pas sur les désaccords autour de sa culpabilité ou de son innocence, mais il met en lumière les problèmes inhérents à la peine de mort et au système de justice pénale et en particulier le rôle joué par la race.

Le matin du 9 décembre [1982] de bonne heure, l'officier de police de Philadelphie Daniel Faulkner a signalé à William Cook, le frère d'Abu-Jamal, d'arrêter sa voiture au bord de la route. Il y a eu des coups de feu et l'officier Faulkner et Abu-Jamal ont tous les deux été blessés. Faulkner est mort et Abu-Jamal a été jugé coupable du meurtre par une Cour présidée par le juge Albert Sabo qui est bien connu pour être raciste. Une greffière du tribunal a rapporté une des remarques horriblement racistes du juge ; elle l'aurait entendu dire dans l'antichambre du tribunal : «Je vais les aider à faire griller ce nègre.»

La dernière décision de la Cour d'appel a un rapport étroit avec la manière dont Sabo a mené la phase de la sentence au procès de Abu-Jamal. La Cour suprême de Pennsylvanie a étudié divers arguments contradictoires pour déterminer si le procès d'Abu-Jamal a été équitable ou non. La conclusion à laquelle la Cour d'appel a abouti à l'unanimité cette semaine, est que le procès n'a pas été équitable. Le procureur de Philadelphie, Seth Williams, a décidé de faire appel de la décision à la Cour suprême des USA car selon lui :»*Il faut maintenant demander à la Cour suprême des USA de statuer là-dessus.*»

A l'issu de ce jugement, Abu-Jamal pourrait bénéficier d'une nouvelle audience de détermination de la peine* au tribunal devant un jury. Au cours de cette nouvelle audience, le jury recevrait des instructions claires sur la manière de décider de l'application d'une peine de prison à vie plutôt que d'une peine de mort - ce dont il n'a pas bénéficié en 1982 selon la Cour. Au mieux, Abu-Jamal sortirait du cruel isolement

Suite à la page (16)

Le président Hugo Chávez dans le labyrinthe colombien

Par Maurice LEMOINE

« Le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela informe que, le [samedi] 23 avril 2011, a été détenu à l'aéroport international Simón Bolivar de Maiquetía [Caracas], le citoyen de nationalité colombienne Joaquín Pérez Becerra, carte d'identité 16 610 245, alors qu'il tentait d'entrer dans le pays dans un vol commercial en provenance de la ville de Francfort (Allemagne). »

Pérez Becerra sur lequel, selon la version officielle, pesait un mandat d'arrêt « code rouge » d'Interpol pour « terrorisme », a été extradé dès le lundi 25 en Colombie, à la demande du gouvernement de ce pays qui souhaite le juger en tant que responsable du front international des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en Europe. Le ministère de l'intérieur et de la justice vénézuélien a fait savoir que, à travers cette expulsion, Caracas « ratifie son engagement inébranlable dans la lutte contre la délinquance et le crime organisé, dans le strict accomplissement de ses engagements et de la coopération internationale ». De son côté, le président colombien Juan Manuel Santos, après avoir remercié publiquement son homologue Hugo Chávez, a apporté quelques précisions sur les dessous de cette arrestation. D'après son récit, il a, le samedi matin, pendant le vol de Pérez Becerra entre l'Allemagne et le Venezuela, appelé M. Chávez : « Je lui ai donné le nom et lui ai demandé de collaborer à son arrestation. Il n'a pas hésité. C'est une preuve de plus que notre coopération est effective (1). » Caracas n'a pas démenti cette version des faits.

Cette opération conjointe de deux pays que tout oppose et dont les relations tumultueuses ont alimenté la chronique ces dernières années provoque un fort malaise au sein des organisations sociales et des secteurs de gauche latino-américains qui, depuis 1998, se sont le plus mobilisés pour défendre la révolution bolivarienne face aux attaques dont elle est l'objet – et en particulier depuis la Colombie. L'attitude du président Chávez a été questionnée, critiquée, et parfois dans les termes les plus durs, tant au Venezuela qu'à l'étranger. La tonalité des réactions pourrait se résumer de la manière suivante : « Comment un gouvernant qui se dit révolutionnaire peut-il collaborer avec les services secrets colombiens et américains ? »

Le sort réservé à Pérez Becerra soulève en effet de nombreuses questions.

Né en Colombie, il a été membre de l'Union patriotique (UP), un parti légal né en 1985, dont les membres, militants et dirigeants ont été exterminés (4 000 morts) par les paramilitaires, instruments du terrorisme d'Etat. En 1994, après l'assassinat de son épouse, il a dû fuir son pays pour sauver sa vie et s'est exilé à Stockholm où, renonçant à sa nationalité d'origine, il est devenu légalement Suédois. Contrairement à ce que prétendent Bogotá et Caracas, il n'est donc pas (plus) colombien.

S'il a refait sa vie et fondé une famille, ce survivant de la guerre sale n'a pas abandonné pour autant le combat politique et est devenu directeur de l'Agence d'information nouvelle Colombie (Anncol), créée en 1996 par des journalistes latino-américains et européens. Très critique à l'égard du palais de Nariño (2), dénonçant sans concessions la collusion entre paramilitarisme et sphères gouvernementales, les scandales des « chuzadas » et des « faux positifs » (3), Anncol publie également, entre de nombreuses autres sources, des communiqués des FARC. Cela ne fait pas du directeur de ce média alternatif un « terroriste », haut responsable



Le directeur de l'Agence d'information nouvelle Colombie (ANNCOL) Joaquín Pérez Becerra est maintenant prisonnier du régime d'escadrons de la mort et pro-américain en Colombie

de l'organisation d'opposition armée sur le continent européen.

Comment se fait-il par ailleurs que ce citoyen – prétendument recherché par Interpol en « alerte rouge » – n'ait jamais été inquiété en Suède, pays dans lequel il vit depuis presque vingt ans ? Comment se fait-il qu'il ait pu aborder sans problèmes un avion à Francfort, aéroport européen dont on peine à imaginer une telle négligence en matière de sécurité ? Caracas et Bogotá seraient-elles les seules capitales au monde à recevoir les avis d'Interpol ? En l'état actuel des informations disponibles, on peut émettre une première hypothèse : un tel mandat d'arrêt n'existait pas.

Organisme international, Interpol ne mène pas d'enquêtes criminelles et ne possède pas de « service action ». Il centralise simplement les avis de recherche émis par les polices des pays membres – chacun possédant un Bureau central national (BCN) – et, dans le cadre de la coopération transfrontalière, les répercute à tous ses correspondants. Il est donc parfaitement possible – sauf démentis, dans les jours qui viennent, des gouvernements suédois et/ou allemand – que le mandat d'arrêt international pesant sur Pérez Becerra ait été émis et transmis au BCN de Bogotá par la police colombienne lorsque celle-ci a su, grâce à ses services de renseignement, qu'il se trouvait déjà dans l'avion où, dès lors, il était piégé. Il ne restait au président Santos, deux heures avant l'atterrissage, qu'à appeler M. Chávez – qui est tombé dans la machination, tête baissée.

Seule autre explication possible, au cas où ce mandat d'arrêt aurait existé antérieurement : les charges invoquées étaient trop inconsistantes pour que la police et le gouvernement suédois aient envisagé d'interpeller et d'extrader leur citoyen. Ou alors, il faut faire sienne la thèse (qui laisse perplexe, mais est évoquée par M. Chávez) d'une conspiration (Stockholm ?)-Washington-Bogotá-Interpol-CIA qui aurait patiemment attendu un voyage de M. Pérez Becerra au Venezuela pour sortir le mandat de sous la table et mettre Caracas dans l'embarras : « Si je l'extrade, je suis le mauvais, si je ne l'extrade pas, je suis le mauvais aussi (4). »

Néanmoins… Pérez Becerra a été « expédié » en quarante-huit heures en Colombie, sans que la justice vénézuélienne n'ait eu à examiner son cas. Une telle précipitation fait-elle partie des usages ? Depuis 2005, Caracas réclame à Bogotá l'extradition de M. Pedro Carmona Estanga, ex-patron des patrons recherché pour avoir pris le pouvoir illégalement et dissous tous les pouvoirs publics, lors du coup d'Etat d'avril 2002 ; il semblerait que la justice colombienne prend davantage de temps pour « réfléchir » avant de prendre une décision.

Durant sa détention dans les locaux du Service bolivarien du renseignement national (Sebin), Pérez Becerra a été soumis à un total isolement ; aucun de ses interlocuteurs n'a accepté de tenir compte de ses documents d'identité suédois ; il n'a pas eu droit à une assistance juridique ni à prendre contact avec un fonctionnaire de l'ambassade de Suède. Dans ces conditions, son affaire s'apparente de fait à l'enlèvement par un commando colombien bénéficiant de complicités locales, le 13 décembre 2004, en plein Caracas, de M. Rodrigo Granda – qui lui était réellement membre de la Commission internationale des FARC –, affaire qui avait provoqué à l'époque une réaction vigoureuse (et justifiée) du président Chávez.

Nul ne peut sérieusement contester que le rapprochement entre la Colombie et le Venezuela, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Santos, le 7 août 2010, constitue une évolution positive, tant la liste a été longue des incidents qui, durant la présidence de M. Álvaro Uribe, ont culminé avec la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, en novembre 2007 et juillet 2010. Une trêve s'est instaurée. Pour des raisons économiques, Bogotá a besoin d'une normalisation : en raison de la fermeture épisodique des frontières, les exportations colombiennes au Venezuela sont passées de 6 milliards de dollars en 2008 à 1,4 milliard en 2010.

De son côté, la République bolivarienne, à qui ces importations font défaut, a également tout intérêt à ce que son voisin mette un terme à la campagne qui, en parfaite syntonie avec Washington, a tendu à faire du Venezuela un « complice du terrorisme » et un « narco-Etat ». Dès lors, chacun y trouvant avantage, c'est à celui des deux présidents qui donnera – en apparence ! – le plus de signes de bonne volonté. Et c'est au nom de la raison d'Etat qu'il a semblé difficile – voire impossible – à M. Chávez de refuser l'extradition demandée alors que M. Santos venait de lui en accorder une de toute première importance, celle du narcotrafiquant vénézuélien (présumé) Walid Makled.

A l'époque de sa gloire, M. Makled, richissime homme d'affaires, a été propriétaire de la compagnie aérienne Aeropostal et a contrôlé plus d'un tiers des ports et aéroports vénézuéliens. En 2008, ses deux frères Alex et Abdalá ayant été arrêtés en possession de 400 kilos de cocaïne, il s'est enfui pour échapper au mandat d'arrêt émis contre lui, avant d'être finalement arrêté, le 18 août 2010, à Cúcuta, en Colombie. Son extradition a été réclamée par le Venezuela dès le 26 août (outre le trafic de drogue, on lui impute dans ce pays trois assassinats) et, le 6 octobre, par les Etats-Unis qui le considèrent comme

Suite à la page (18)

Choix du Premier Ministre:

Suite de la page (4)
être choisi encore. » a indiqué Joseph Lambert.

Pour sa part, le député de Gros-Morne des Gonaïves, de l'Ayiti An Aksyon (AAA), le parti de Youri Latortue, Fritz Chéry, aussi a conseillé au nouveau président Michel Joseph Martelly de ne pas confondre vitesse à précipitation.

Certains disent, les déclarations incendiaires de Martelly sont incompatibles avec la démocratie et l'Etat de droit dont il parle : *« Eta de dwa a, wè pa wè pral tounen yon reyalite. Nou dakò ke demokrasi, respekte dwa moun, eleksyon lib se yon bon bagay pou demokrasi kapab blayi. »* disait Martelly la semaine dernière dans une conférence de presse. Huit jours après, il a dévoilé sa vraie intention de ne pas respecter le jeu démocratique, le principe de la séparation des pouvoirs. Un vieil adage disait : *« C'est le ton qui fait la chanson. »*

Martelly a parlé avec une telle arrogance, qu'on a qualifié son intervention comme une déclaration de guerre face aux autres institutions d'Etat. Avant même de prendre effectivement la tête du pays il s'en prend aux institutions et après il s'en prendra au peuple par le fait qu'il n'arrivera jamais à répondre à ses promesses fallacieuses.

Par ailleurs, le mercredi 4 mai dernier, le président élu Michel Joseph Martelly s'était rendu en République Dominicaine pour s'entretenir avec le président dominicain, Leonel Fernandez Reyna dans le cadre d'une visite officielle de quelques heures. Dans leurs conversations l'accent a été mis sur la question migratoire et les dispositions qui vont être adoptées pour aboutir au projet de réaménagement de la frontière commune à Malpasse ainsi que celle des douanes dans les autres points frontaliers en vue d'aider au renforcement des contrôles pour une réduction de la contrebande et de l'évasion fiscale.

Martelly de son côté a profité de l'occasion pour inviter officiellement son futur homologue dominicain à la cérémonie de son investiture qui aura lieu le samedi 14 mai prochain. De plus, il a manifesté sa volonté de travailler avec l'administration de Fernandez à la réhabilitation de la commission mixte haitiano-dominicaine. Martelly était accompagné de son chef de cabinet, Thierry Mayard-Paul, des conseillers Laurent Lamothe et Daniel Rouzier, de l'ambassadeur dominicain en Haïti, Ruben Silié Valdez. La rencontre a eu lieu au palais présidentiel dominicain en présence du ministre dominicain des affaires étrangères Carlos Morales Troncoso.

Alors que, le président dominicain, Leonel Fernandez qui participait au Forum économique au Brésil la semaine dernière, défend sa politique raciste migratoire vis-à-vis des Haïtiens vivant de l'autre côté de la frontière : *« Au nom de la souveraineté nationale, la République Dominicaine a le droit d'expulser les étrangers et ne peut pas porter le fardeau de la pauvreté haïtienne. »*. Et pour justifier sa politique de rapatriement massif, arbitraire et systématique de nos compatriotes, il a ajouté : *« Tous les jours, des Dominicains sont rapatriés de Porto Rico et des Etats-Unis. C'est un phénomène qui se produit à l'échelle planétaire. Aucun pays ne peut faire face à l'immigration massive. Le rapatriement est un sujet dont on parle tous les jours, dans différentes régions du monde. La République Dominicaine se trouve dans l'obligation de le placer dans le cadre de l'exercice de sa souveraineté nationale, comme cela arrive partout. »*

Il a enfin fait savoir que la République Dominicaine ne pourrait jamais prendre en charge la pauvreté existant en Haïti, parce qu'il serait condamné à connaître le même sort.

Pendant que les dirigeants haïtiens s'entredéchirent uniquement pour le pouvoir, non pas pour améliorer les conditions de vie du peuple haïtien, mais pour s'enrichir et ouvrir la voie aux étrangers afin de continuer à piétiner la souveraineté d'Haïti et appauvrir le pays, les dirigeants dominicains ne cessent de violer les droits des Haïtiens pour faire respecter la souveraineté de leur territoire. Ils ont toujours concocté des projets contre les Haïtiens ; à cause de la mauvaise gestion des autorités haïtiennes sur les ressources du pays, nos citoyens sont obligés d'aller chercher un mieux-être en République Dominicaine. La visite du président élu, Michel Joseph Martelly en République Dominicaine n'entre-t-il pas dans ce complot de rapatriement massif?

Brèves internationales

Un perturbateur évacué lors d'un discours de Sarkozy

Qualifiant d'«insulte» la politique du chef de l'Etat, un homme qui perturbait un discours de Nicolas Sarkozy dimanche 8 mai à Port-Louis, près de Lorient, a été évacué par son service d'ordre. Alors que le chef de l'Etat venait de commencer son discours à l'occasion du 66e anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945, et de la fin de la seconde guerre mondiale, cet homme a lancé, plusieurs fois, d'une voix forte : «votre politique est une insulte, c'est la mort de la liberté, de l'égalité et de la fraternité !».

L'homme a été rapidement pris en charge par une demi-douzaine de membres du service d'ordre et évacué des lieux. Selon l'Elysée, le fauteur de trouble est un conseiller municipal communiste de la ville voisine de Lanester, Vladimir Bizet-Sefani, également militant CGT.

Le Mondefr. dim. 8 mai 2011

Des Unités navales de l'OTAN laissent périr des migrants africains en haute mer

Le journal The Guardian rapporte qu'un certain nombre d'unités militaires navales européennes de l'OTAN ont délibérément abandonné à leur sort des dizaines de migrants africains dans la mer Méditerranée après avoir apparemment ignoré leurs appels au secours. Le bateau avait quitté la Libye pour l'Italie avec 72 passagers, dont plusieurs femmes, de jeunes enfants et des réfugiés politiques. Tous, sauf 11 des personnes à bord sont morts de soif et de faim après que leur navire a été laissé à la dérive en haute mer pendant 16 jours. Democracy Now May 09, 2011

Suite de la page (6)

gen kay kraze. Nan Katye Ròk la, kote mwen di w ki pi pre polis yo pase Izòlman an. Izòlman an se yon katye yo te fè pou prizonye politik.

KIM : Ou te nan izòlman ?

R.D.- Wi. Donk lè gen prizonye k ap soulve, distans pou polisye yo rive jwenn nou nan izòlman an sa pran tan. Polisye yo di y ap retire nou nan izòlman an y ap mete nou nan Katye Ròk paske lè prizonye ki brigan yo ap fè dezòd, distan pou yo rive pou sove nou n ap twò lwen, donk y ap mete nou nan Katye Ròk. Yo pran tout prizonye ki brigan yo mete nan izòlman. Men se te manti, sa yo fè yo retire nou nan Katye Ròk la yo dispache nou. Nou fin fè yon nuit, enspektè ki te fè Katye Ròk pou nou, sa ki vin ranplase l la retire nou li retounen dispach nou, li voye enpe nan yon zòn, li voye mwen menm nan dispansè, epi li pran zòn nan li mete dilèdwòg.

Nou menm nou pa ka di anyen, men te gen yon chèf nan DAP, ki se responsab APENA, li te yon etaj, ki rele anba a li mande kòman sitiyasyon an ye, anba reponn misye sitiyasyon an nòmal sofke blan [solda Nasyonzini] ki te devan yo ale. Li mande "si blan yo ale, e noumenm." Nèg yo reponn "nou toujou la." Li di nèg yo "depi blan yo ale, blan yo se bakòp, nou gen kouvèti." Li di yo lage Katye Ròk, gen 200.000 dola ameriken ki tonbe, polisye yo al ouvè katye ròk yo mete dilè dwòg yo deyò. Men lòt zòn yo fèmen. Pandanstan gen lòt prizonye ki kraze kadna ki rache pòt ki ale yo mete tèt yo deyò. Men nou nan nan izòlman an nou kondane nou pa ka fè anyen, paske kadna yo se pa deyò yo ye. Donk se prizonye ki rache kadna ki mete nou deyò.

KIM : Donk se prizonye ki rache kadna mete lòt deyò?

R.D. : Wi, se pa ankenn kay ki kraze. Men jan mwen di w la se yon kout fil.

KIM : Tout sa rive menm jou 12 janvye a?

R.D. : Menm jou a, se yon kout fil ki fèt.

KIM : Lè sa ou chape, ou sòti.

R.D. : Mwen soti. Mwen ale nan Radyo Solidarite, li fèmen, mwen ale nan komisarya Pòtoprens, mwen avèk ansyen direktè ONA, Sandro, nou jwenn avèk 4 polisye. Nèg yo di menm nou menm la nou gen yon pakèt polisye ki anba dekonm nou pako konnen sa nou ka fè pou yo, sèl sa nou te ka di mesye, se bondye ki ban nou libète, mete nou alabri. Li di se pa vakabon nou ye, si se te bandi nou te ye, mwen t ap kenbe nou la.

KIM : Ou te antre ankontak avèk mèt Mario apre sa ?

R.D. : Wi, mèt Mario vin wè mwen lakay mwen, li te vini avèk kèk etranje, yo fè entèvyou avèk mwen, y ap travay sou dosye a e jis kounye a dosye a toujou rete bloke men se pa mank volonte otorite anplas yo, espesyalman prezidan Preval, li engra. Finalman ou pa ka sou yon pye bwa epi w ap koupe branch bwa a, paske lè ou koupe branch bwa a alafen bwa ap vin chavire avè w. Si prezidan Preval la jodi a, direktè FAES gras a prezidan Aristide, Premye minis gras a Prezidan Aristide, prezidan 2 fwa toujou gras a prezidan Aristide, epi jodi a pou se engratitid sa prezidan Préval rann prezidan Aristide.

Men prezidan Aristide konprann sa ki pase a, se rat kay k ap manje pay kay... Gen yon seri moun ki panse se prezidan an y ap detwi. Sèl sa mwen konnen nan lavi depi w ap fè sa ki bon, Bondye ap toujou pwoteje w. Mwen menm mwen pat konn fè mal, se byen mwen te konn fè, tout sa yo fè m mwen damou, bondye toujou pwoteje m. Se menmjan an tou l ap pwoteje prezidan Aristide.

Fin

Suite de la page (12)

Sur la scène actuelle et prévisible, la conception stratégique de la « Guerre de Tout le Peuple » maintient toute son actualité, elle s'enrichit et perfectionne constamment. Son système de commandement et de direction s'est vu renforcé, ses capacités de réaction augmentent devant les différentes situations exceptionnelles prévues.

Le niveau défensif du pays a pris une dimension supérieure aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. À partir des ressources propres disponibles, on a élevé l'état technique et de maintien, ainsi que la conservation de l'armement et on a continué l'effort dans la production et surtout dans la modernisation de la technique militaire, tenant compte de ses prix prohibitifs sur le marché mondial. Dans ce domaine, il est bon de reconnaître l'apport de dizaines d'institutions, civiles et militaires, qui ont démontré les énormes potentialités scientifiques, technologiques et productives que la Révolution a créées. Le degré de préparation du territoire national en tant que théâtre d'opérations militaires, a grandi de manière significative, l'armement fondamental est protégé de même qu'une partie importante des troupes, des organes de direction et de la population.

L'infrastructure de communications assurant le fonctionnement stable du commandement aux différents niveaux a été établie. Les réserves matérielles de tout type ont été élevées, avec un échelonnement et protection plus grands.

Les Forces Armées Révolutionnaires, c'est-à-dire le peuple en uniforme, devront continuer leur perfectionnement permanent et préserver auprès de la société l'autorité et le prestige gagnés de par leur discipline et ordre dans la défense du peuple et du socialisme.

Nous allons aborder maintenant une autre question d'actualité, qui n'est pas moins significative.

Le Parti doit être convaincu qu'au-delà des besoins matériels et mêmes culturels, il existe dans notre peuple une diversité de concepts et d'idées sur ses propres nécessités spirituelles.

Dans cette thématique, multiples sont les pensées du Héros National José Martí, homme qui synthétisait cette conjonction de spiritualité et sentiment révolutionnaire.

Sur ce sujet, Fidel exprimait très tôt en 1954, dès la prison, en évoquant le martyr de la Moncada Renato Guitart, je cite : « La vie physique est éphémère, elle passe inexorablement comme sont passées celles de tant et tant de générations d'hommes, comme passera d'ici peu celle de chacun de nous. Cette vérité devrait enseigner tous les êtres humains que par-dessus eux se trouvent les valeurs immortelles de l'esprit. Quel sens a celle-là sans celles-ci ? Qu'est-ce vivre alors ? Comment pourraient mourir ceux qui pour le comprendre ainsi, la sacrifient généreusement au bien et à la justice ! ».

Ces valeurs ont été toujours présentes dans sa pensée et il l'a réitéré ainsi en 1971, lors d'une réunion avec un groupe de prêtres catholiques à Santiago du Chili, je cite : « Je vous dis qu'il y a dix mille fois plus de coïncidences du christianisme avec le communisme que celles qui peuvent avoir avec le capitalisme ».

Sur cette idée il reviendrait en s'adressant aux membres des églises chrétiennes en Jamaïque en 1977, quand il a dit : « Il faut travailler ensemble pour que, lorsque l'idée politique triomphe, l'idée religieuse no soit pas écartée, qu'elle n'apparaisse pas comme ennemie des changements. Il n'existe pas de contradictions entre les propos de la religion et les propos du socialisme ». Fin de citation.

L'unité entre la doctrine et la pensée révolutionnaire par rapport à la foi et aux croyants trouve sa racine dans les fondements mêmes de la nation qui, en affirmant leur caractère laïque défendait comme principe auquel on ne peut pas renoncer l'union de la spiritualité avec la Patrie que nous a léguée le Père Félix Varela et les énoncés pédagogiques de José de la Luz y Caballero, qui a été catégorique en disant : « Avant je voudrais, certes, qu'ils s'effondrent les institutions des hommes –rois et empereurs--, les astres eux-mêmes du firmament, que de voir tomber de la poitrine humaine le sentiment de justice, ce soleil du monde moral ».

En 1991, le IVème Congrès du Parti a accordé de modifier l'interprétation des statuts qui limitait l'entrée à l'organisation des révolutionnaires croyants.

Le bien-fondé de cette décision a été confirmé par le rôle que les leaders et représentants des diverses institutions religieuses ont joué dans les différentes étapes du travail national, y compris la lutte pour le retour de l'enfant Elián à la Patrie, dans laquelle a excellé spécialement le Conseil des Églises de Cuba.

Cependant, il est nécessaire de continuer à éliminer tout préjugé empêchant d'unir dans la vertu et la défense de notre Révolution toutes les Cubaines et tous les Cubains, croyants ou non, ceux qui font partie des églises chrétiennes, parmi lesquelles sont inclues la catholique, les orthodoxes russe et grecque, les évangéliques et protestantes ; de même que les religions cubaines d'origine africaine, les communautés spirites, juives, islamiques, bouddhistes, el les associations fraternelles, entre autres. À l'égard de chacune d'elles la Révolution a eu des gestes d'affection et de concorde.

L'inoubliable Cintio Vitier, cet extraordinaire poète et écrivain qui a été député de notre Assemblée Nationale, avec les forces de la plume et son éthique martienne, chrétienne et profondément révolutionnaire, nous a légué des avertissements pour le présent et pour la postérité que nous devons rappeler. Cintio a écrit : « Ce qui est en danger, nous le savons, c'est la nation elle-même. La nation est déjà inséparable de la Révolution qui la constitue depuis le 10 octobre 1868 et il n'y a pas d'autre alternative : ou elle est indépendante ou elle cesse d'être absolument.

Si la Révolution était mise en déroute, nous tomberions dans le vide historique que l'ennemie nous souhaite et nous prépare, que même le plus élémentaire du peuple flaire comme abîme.

Et Cintio de continuer : À la défaite on peut arriver, nous le savons, par l'intervention du blocus, l'usure interne, et les tentations imposées par la nouvelle situation hégémonique du monde ».

Après avoir affirmé que : « Nous sommes au moment le plus difficile de notre histoire », il a dit : « obligée à se battre contre la stupidité du monde auquel elle fatalement appartient, menacée toujours par les séquelles d'obscures plaies séculaires, implacablement harcelée par la nation la plus puissante de la planète, victime aussi de maladresses importées ou autochtones qui ne sont jamais commises impunément dans l'histoire, notre petite île se contracte et se dilate, systole et diastole, comme une lueur d'espoir pour elle et pour tous ». Fin de citation.

Nous devons nous référer au processus récemment terminé de libération de prisonniers contre-révolutionnaires, de ceux qui aux temps difficiles et d'angoisse pour la Patrie ont conspiré contre elle au service d'une puissance étrangère.

Par décision souveraine de notre gouvernement, ils ont été libérés, sans avoir accompli totalement leurs sanctions. Nous aurions pu le faire de manière directe et nous attribuer le mérite certain que nous l'avions décidé en considérant la forteresse de la Révolution. Cependant, nous l'avons fait dans le cadre d'un dialogue de respect mutuel, loyauté et transparence avec la haute hiérarchie de l'église catholique qui a contribué avec son travail humanitaire, à ce que cette action conclue en harmonie et dont les lauriers, en tout cas, correspondent à cette institution religieuse.

Les représentants de l'église catholique ont manifesté leurs points de vue, qui ne coïncidaient pas toujours avec les nôtres, mais constructifs. C'est au moins notre appréciation, après de longues conversations avec le Cardinal Jaime Ortega et le Président de la Conférence Épiscopale Monseigneur Dionisio García.

Avec cette action, nous avons favorisé la consolidation du legs le plus précieux de notre histoire et du processus révolutionnaires : l'unité de la nation.

Nous devons également rappeler la contribution de l'ancien Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération d'Espagne, Miguel Ángel Moratinos, qui a fourni des facilités au travail humanitaire de l'Église, de sorte telle que ceux qui ont manifesté ce souhait ou ont accepté l'idée, voyagent à l'étranger en union de leurs familles. D'autres ont décidé de rester à Cuba.

Nous avons supporté patiemment les campagnes implacables de discrédit en matière de droits humains, concertées depuis les États-Unis et plusieurs pays de l'Union Européenne, qui nous exigent rien de plus que la reddition inconditionnelle et le démontage immédiat de notre régime socialiste et ils encouragent, orientent et aident les mercenaires internes à désobéir la loi.

À cet égard, il est nécessaire d'éclaircir que ce que nous ne ferons jamais est refuser au peuple le droit de défendre sa Révolution, parce que la défense de l'indépendance, des acquis du socialisme et de nos places et rues restera le premier devoir de tous les patriotes cubains.

Nous aurons des journées et des années de travail intense et d'une énorme responsabilité pour préserver et développer, sur des bases fermes et durables, le futur socialiste et indépendant de la Patrie.

Jusqu'ici le Rapport Central au VIème Congrès.

Je vous remercie.

Suite de la page (14)

carcéral du couloir de la mort de la prison de SCI Greene en Pennsylvanie. John Payton, le conseiller directeur du *NAACP Legal Defense Fund* qui représente Abu-Jamal à la Cour a dit : «*Cette décision est un pas important dans la lutte menée pour corriger les erreurs de ce triste chapitre de l'histoire de la Pennsylvanie... et elle nous permet de reléguer loin dans le passé le type d'injustice qui avait généré cette condamnation à mort.*»

Son autre avocat, Judith Ritter, professeur de droit à Widener University School of Law, m'a dit : «*Cette décision revêt une importance capitale. C'est une question de vie ou de mort.*» Je lui ai demandé si elle avait réussi à parler à Abu-Jamal et elle m'a dit que la prison avait refusé sa demande pour un appel téléphonique légal d'urgence. Cela ne m'a pas surpris, moi qui couvre son cas depuis des années.

Ses efforts pour se faire entendre ont rencontré de multiples obstacles. Le 12 août 1999, alors que je recevais à l'antenne l'organisation «Democracy Now» (démocratie maintenant), Abu-Jamal a appelé au milieu du bulletin d'informations pour qu'on l'interviewe. Au moment où il commençait à parler un garde de la prison a arraché le téléphone du mur. Abu-Jamal a rappelé un mois plus tard et il a dit :»Un autre garde est arrivé en hurlant de toutes ses forces : «Cet appel est terminé !» J'ai immédiatement appelé le sergent qui était présent et qui observait la scène et je lui ai demandé : «Sergent qui a donné cet ordre ?» Il a haussé les épaules et a dit : «Je ne sais pas. On nous a juste appelés pour nous dire de vous couper.»

Abu-Jamal a poursuivi la prison pour violation de ses droits et a gagné le procès.

En dépit de l'isolement carcéral, Abu-Jamal a continué son travail de journaliste. Ses chroniques hebdomadaires sont diffusées à la radio de la côte atlantique à la côte pacifique. Il est l'auteur de six livres. Il a été récemment invité à faire une conférence sur l'incarcération raciale à l'Université de Princeton. Il a dit (en parlant dans un micro avec un téléphone portable) : «*Il y a beaucoup d'hommes, de femmes et de jeunes... emprisonnés dans les bâtiments de l'industrie carcérale ici aux USA. Comme beaucoup d'entre vous le savent, les USA qui ne représentent que 5% de la population mondiale, ont dans leurs prisons 25% des prisonniers du monde... le nombre des prisonniers noirs y est supérieur à celui de l'Afrique du Sud à l'apogée de l'horrible système d'apartheid*.»

Les Etats-Unis sont la seule nation du monde à s'accrocher à la peine de mort. En fait, ils font partie, avec la Chine, l'Iran, la Corée du Nord, l'Arabie Saoudite et le Yémen, des pays qui effectuent le plus d'exécutions à mort. La décision de cette semaine concernant le cas d'Abu-Jamal est un argument de plus en faveur de l'abolition de la peine de mort.

Denis Moynihan a participé aux recherches pour cet article.

Note :

*Pour les délits graves aux USA la sentence est généralement prononcée lors d'une «sentencing hearing» [audition pour déterminer la sentence] au cours de laquelle le procureur et la défense présentent leurs arguments en faveur de la peine qui leur paraît appropriée. Pour les délits mineurs la sentence est soit déterminée d'avance soit prononcée immédiatement après la condamnation.

The Guardian 27 April 2011
Traduction: D. Muselet

Le Grand soir 6 mai 2011

Nicaragua : Le peuple soutient le sandinisme



Des dizaines de milliers de nicaraguayens ont à nouveau démontré leur appui au projet de société sandiniste et de son leader Daniel Ortega

Par Alfredo G. Pierrat

Ce mois d'avril marquera probablement la mémoire des nicaraguayens témoins de deux imposantes manifestations en soutien au gouvernement dirigé par le président Daniel Ortega que la plupart des firmes privées de sondage donnent vainqueur aux présidentielles de novembre 2011.

Des dizaines de milliers de citoyens de cette nation centraméricaine sont descendus dans la rue en avril, convergeant vers la Place des Victoires de la capitale depuis leurs quartiers respectifs et d'autres endroits du pays, en bus, camions et autres véhicules. Lors de la première manifestation, le samedi 2, des milliers de jeunes et adultes ont emprunté les principales artères de la capitale jusqu'à la place, située à l'intersection des avenues Masaya et Cardenal Obando, devenue trop petite sous l'affluence des manifestants.

La Marche et le Festival Amour, Paix et Vie, convoquée par l'organisation des jeunesses sandinistes du « 19 juillet », s'est prolongée jusqu'en début de soirée, en une imposante démonstration d'appui au sandinisme gouvernemental et à la réélection d'Ortega, et en protestation contre l'intervention en Libye.

Sur la Place, les nombreux slogans d'appui au gouvernement se sont mélangés aux rythmes contagieux de nombreux groupes musicaux, pour faire de cette mobilisation une énorme fête populaire exigeant la poursuite du processus politique initié en 2007.

En réalité, la fête avait déjà commencé la nuit antérieure, lorsque des milliers de jeunes se sont réunis dans ce même lieu et ont célébré la restitution de leurs droits, par un énorme concert animé par 15 groupes de rock. La fête s'est prolongée jusqu'aux petites heures.« *C'est dans la rue que se perd ou se gagne le pouvoir, et le peuple ne va pas permettre qu'on le lui confisque* » a dit le journaliste et analyste politique William Grigsby, en se référant à la manifestation de ce jour. Il a ajouté : « *Nous sommes disposés à continuer de transformer le pays et nous sommes heureux de le faire* ».

Mais si la journée du 2 mai a connu une mobilisation impressionnante, la célébration de la Journée International des Travailleurs a également connu un succès d'affluence. Des dizaines de milliers de nicaraguayens ont à nouveau démontré leur appui au projet de société sandiniste et de son leader Daniel Ortega.

Les deux manifestations ont mis en évidence tant le soutien populaire que l'énorme capacité de mobilisation du Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN) et de Daniel Ortega, porte-drapeaux d'une politique gouvernementale d'amélioration des conditions de vie de la majorité de la population généralement oubliées « *Nous ne promettons pas, nous agissons* » a affirmé le président Ortega en clôture de son discours qui a réaffirmé le maintien et l'élargissement des nombreux programmes sociaux que son gouvernement met en place depuis quatre ans.

A seulement sept mois des élections générales du 6 novembre prochain, le message du mandataire ne pouvait être plus clair. En effet, lors de ces élections, les citoyens décideront du modèle de société pour les cinq années à venir.

D'un autre côté, les formations de l'opposition n'ont pas été capables jusqu'à présent d'obtenir un tel appui, empêtrées qu'elles sont dans leurs querelles internes et minées par les ambitions individuelles. Mais surtout, à cause des 16 ans de régime néolibéral qu'elles ont mis en place et qui s'est traduit par une mauvaise gestion et par le pillage des biens publics. A défaut d'autres arguments, les leaders de l'opposition tentent de délégitimer la gestion gouvernementale sandiniste et la candidature de Daniel Ortega à sa réélection. Ils multiplient les promesses difficilement applicables à la majorité de la population.

La manifestation de hier (celle du 1er mai) fut de telle envergure, que le quotidien La Prensa, porte-parole des secteurs les plus conservateurs du pays, n'a eu d'autre choix que de titrer en première page « Ortega paie le plus par vote » et se référer au cortège populaire avec le titre « Les ortéguistes créent le chaos dans les rues ».

Rosario Murillo, coordinatrice du Conseil de Communication et de Citoyenneté de la champagne électorale du FSLN, apporte une vision différente du scénario politique que vit aujourd'hui le Nicaragua. « *Chaque jour qui passe, la population appuie de manière évidente son processus vers le bien-être et elle va le réaffirmer le 6 novembre en déposant son bulletin pour l'option qui est en train de lui changer la vie* » a-t-elle dit hier au terme de la journée officielle de la Journée Internationale des Travailleurs, selon le site El 19 digital.

Comme ceux d'avril, le prochain rendez-vous, qui aura lieu probablement en juillet et qui commémore le 32ème anniversaire du triomphe de la révolution sandiniste en 1979, sera vraisemblablement une nouvelle occasion de réaffirmer l'appui populaire au modèle social conduit par Daniel Ortega et un préambule au triomphe espéré lors du scrutin électoral du mois de novembre.

Prensa Latina 2 mai 2011
Traduction : Sebastian Franco
CSL 6 mai 2011

Equateur : Nouvelle victoire électorale de la "révolution citoyenne"

Le président de l'Equateur Rafael Correa a célébré la victoire populaire obtenue, lors du référendum organisé ce samedi 7 mai 2011. Le Conseil électoral national annonce un score à peu près définitif de 61% des équatoriens, ayant voté pour le "Oui" aux dix questions qui leur étaient proposées, soit une victoire du "Oui" dans 18 provinces sur 24. Correa a rappelé que ce scrutin est la huitième victoire consécutive de la Révolution Citoyenne. "Je remercie les 11 millions d'équatoriens qui ont participé et qui ont appuyé cette initiative."

Dans une interview retransmise par Telesur, Correa a précisé que la décision souveraine de la population permettra notamment à l'Équateur de mettre fin au processus de décomposition dans lequel était tombé le système judiciaire. Le président, victime d'un coup d'État en octobre 2010 de la part des secteurs d'extrême-droite de la police alliés aux médias privés et aux



Les Équatoriens ont approuvé, lors d'un référendum des propositions de réformes de la presse et de la justice du président Rafael Correa

États-Unis, a relevé qu'"une fois de plus les grands médias ont mené une féroce campagne pour le "non" mais

Suite à la page (18)

Obama à Ground Zero



Barack Obama à « Ground Zero » à New York

Par Bill Van Auken

La brève visite du président Barack Obama à « Ground Zero » à New York fait partie d'une campagne qui vise à exploiter l'assassinat d'Oussama ben Laden à des fins des plus réactionnaires. Tandis qu'il apparaît de plus en plus clairement que l'opération des Navy Seals et la de CIA au Pakistan était l'exécution extrajudiciaire d'un homme non armé, il semble que des considérations politiques aux États-Unis ont joué un rôle majeur dans toute l'affaire.

Dans un contexte où les États-Unis sont engagés indéfiniment dans des guerres désastreuses et font face à une longue crise économique, et où les conditions sociales des travailleurs américains se détériorent immensément, la colère gagne la population et une grande partie de cette colère va à l'administration Obama. Une considération importante dans la décision de tuer Ben Laden était qu'une opération réussie pouvait être exploitée pour consolider la position politique d'Obama et détourner cette colère dans les avenues du chauvinisme et du militarisme.

Ce n'est pas qu'une simple coïncidence si les « célébrations » d'Obama sur l'assassinat de Ben Laden se déroulent à peine une semaine après le spectacle humiliant du président américain rendant public son acte de naissance « intégral ». Dans les deux cas, comme pour tant de politiques de son gouvernement, Obama vise à accommoder la droite républicaine et à mettre en œuvres ses politiques.

Obama avait d'abord tenté de faire de sa visite à Ground Zero un événement bipartite en invitant George Bush, qui avait exploité le 11-Septembre pour lancer des guerres d'agression et une attaque frontale sur les droits démocratiques, que son successeur démocrate a maintenues et intensifiées. Après le refus de Bush, Obama a trouvé un républicain qui incarne possiblement encore plus grotesquement la réaction politique : l'ancien maire de New York Rudolph Giuliani, qui a accompagné Obama dans sa tournée d'une caserne de pompiers, d'un poste de police et de Ground Zero.

Dans ses remarques au poste de police, Obama a souligné que la présence de Giuliani « démontre que nous pouvons avoir nos différends, politiquement, en temps normal, mais quand vient le temps de défendre la sécurité de ce pays, nous sommes, d'abord et avant tout, Américains ».

Quelles absurdités! Avec les paroles les plus acerbes, Giuliani dénonce Obama depuis son élection, l'accusant d'être mou sur la question du terrorisme et de ne pas savoir comment mener la guerre en Afghanistan. La décision d'assassiner Ben Laden de sang-froid était motivée en grande partie par le désir d'Obama de contrer ce genre de critiques en adoptant les méthodes exigées par la droite.

Obama, avocat de droit constitutionnel et ancien président de la revue Harvard Law Review, intensifie l'attaque du gouvernement américain sur le droit international et les principes constitutionnels. L'affaire Oussama ben Laden est marquée de toute une série de précédents qui montrent à quel point les affirmations de l'administration des États-Unis selon lesquelles son assassinat représente l'application de la « justice » sont politiquement répugnantes.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement des États-Unis avait insisté pour qu'il n'y ait pas d'exécution sommaire de criminels de guerre nazis. Selon les fausses affirmations du département de la Justice d'Obama quant à l'assassinat de Ben Laden – qu›il était un combattant de guerre et qu›il pouvait donc être abattu – eux aussi auraient pu être tués sans subir de procès.

Mais en considérant le cas d›individus qui partageait la responsabilité de la mort de millions de personnes, le gouvernement des États-Unis a demandé qu›ils subissent un procès à Nuremberg pour exposer et réparer les crimes commis par le régime de Hitler.

Le procès d›Adolf Eichmann, qui était basé sur les principes de Nuremberg, avait établi un précédent semblable. Les agents israéliens qui avaient capturé Eichmann en Argentine ne l›ont pas exécuté, mais l›ont capturé pour qu›il puisse subir un procès.

Il est clair que Ben Laden aurait pu être capturé vivant, mais la Maison-Blanche a donné l›ordre qu›il soit exécuté sur-le-champ. L›administration Obama ne souhaitait aucunement faire le procès du chef d›Al-Qaïda sous des accusations de terrorisme et de meurtre, dans un tribunal.

S'il le faisait, cela risquerait d'exposer les liens intimes et de longue date entre Ben Laden et les agences de renseignements américaines,

Suite à la page (18)

Le président Hugo Chávez

un « capo » particulièrement important.

Avec la complicité des autorités colombiennes, M. Makled a, depuis une prison de « haute sécurité » particulièrement permissive, passé son temps à accorder des interviews aux médias colombiens et vénézuéliens (d'opposition – pour ne pas dire « uribistes »), expliquant qu'il a bénéficié de complicités au plus haut niveau, civil et militaire, de la République bolivarienne, et participé au financement de telle ou telle campagne électorale, à l'occasion. Il a également précisé qu'il préférait être extradé aux Etats-Unis et qu'il était prêt à « négocier à 100 % avec la justice américaine ».

On connaît le fonctionnement de celle-ci dans ce genre de cas. En échange de « révélations » réelles et/ou fabriquées qui servent la politique de Washington (et pas uniquement en matière de narcotrafic !), le prévenu peut se voir offrir des remises de peine particulièrement alléchantes. Ce qu'a parfaitement saisi le président Chávez quand il a déclaré : « *Le jeu de l'Empire est d'offrir à cet homme va savoir combien de facilités, et y compris sa protection, pour qu'il commence à vomir tout ce qu'il veut contre le Venezuela et son président* (5). » D'où l'intérêt de le juger à Caracas et – beaucoup l'espèrent en tout cas au sein de la base « chaviste » – de mettre à jour, si son procès en confirme l'existence, les réseaux de corruption qui, à tous les niveaux, gangrènent le Venezuela. C'est donc un cadeau royal qu'a fait M. Santos au gouvernement bolivarien lorsque, malgré les intenses pressions des Etats-Unis, il a annoncé, le 13 avril, que M. Makled serait extradé au Venezuela (à l'heure où nous rédigeons ce texte, ce dernier se trouve néanmoins toujours en Colombie !).

Raison d'Etat, donc. Cruelle mais nécessaire, selon la formule consacrée. Mais le bât blesse – et doublement. Car à pragmatique, pragmatique et demi. M. Santos ne sort pas du néant. Ministre de la défense du président Uribe, il a activement participé à la mise en oeuvre de sa meurtrière politique de « sécurité démocratique » et est directement impliqué dans le scandale des « faux positifs ». Depuis son arrivée au pouvoir, il a pris ses distances et ne manque pas une occasion de se démarquer de son prédécesseur (qui le lui rend bien), s'offrant à peu de frais une image de « modéré ». Enfin, beaucoup plus subtil que M. Uribe, il « joue » (dans tous les sens du mot) l'apaisement avec le Venezuela. En est-il pour autant un nouvel « ami » ? Ce pays va-t-il voir se réduire le niveau d'agression auquel il a été jusque-là soumis ? On peut en douter sérieusement.

Certes, la Colombie annonce l'extradition de M. Makled à Caracas. Mais ses autorités ont fait savoir que, auparavant, des fonctionnaires américains seraient autorisés à l'interroger. On peut donc s'attendre à ce que prochainement (c'est-à-dire avant l'élection présidentielle vénézuélienne de 2012), des « révélations fracassantes », qu'elles corroborent ou non celles que le trafiquant fera à la justice de son pays, alimentent les médias et la « communauté internationale » d'un délicieux venin made in USA. En un mot : la bombe à retardement que souhaitait neutraliser Caracas n'a nullement été désamorcée.

Elle l'est d'autant moins que, par ailleurs, à Londres, l'International Institute for Stategic Studies (IISS) annonce la présentation publique, le 10 mai, d'un ouvrage intitulé The FARC Files : Venezuela, Ecuador and the Secret Archive of Raúl Reyes (Les dossiers des FARC : le Venezuela, l'Equateur et les archives secrètes de Raúl Reyes). Le livre contiendra, est-il annoncé, une analyse du matériel contenu dans les trois clés USB et les disques durs des deux ordinateurs trouvés près du corps du responsable des relations internationales des FARC, Raúl Reyes, lors de sa mort sous un bombardement, en territoire équatorien, le 1er mars 2008. Sujets à caution, indéfendables sur le plan juridique, les milliers de documents en question, censément certifiés par Interpol, ont déjà amplement servi, par le biais de médias acquis à « la cause », à accréditer la thèse selon laquelle Caracas (de même que Quito) apporte un soutien financier, politique et militaire massif à la guérilla (6).

Quelque peu oubliés ces derniers temps, les « ordinateurs magiques » vont donc resurgir fort à propos. Le dossier sera accompagné, précise l'IISS, d'un CD-Rom contenant leurs e-mails les plus importants. Formidable ! Il s'agit de documents on ne peut plus inédits ! Ils surprendront sans doute le capitaine Ronald Ayden Coy Ortiz, rédacteur du rapport de la division antiterroriste de la Direction des enquêtes criminelles (Dijin) de la police colombienne sur le matériel informatique « appartenant à l'ex-guérillero ». Dès la fin 2008, entendu par la justice colombienne à la demande de son homologue équatorienne, il a révélé sous serment que l'« ordinateur » de Reyes ne contenait « aucun courrier électronique ». On n'y a trouvé que des fichiers Word et Microsoft, avec des « copies de courriers » (7) – que n'importe qui, dès lors, a pu introduire : le rapport d'Interpol consacré à ce matériel précise que des milliers de ces fichiers ont été créés, modifiés ou supprimés après qu'ils soient tombés entre les mains de l'armée, puis de la police colombiennes (8).

Bien entendu, quand se réactivera cette « campagne » dont on peut prévoir qu'elle sera fort médiatisée – et fera passer au second plan les avancées sociales du gouvernement bolivarien –, M. Santos pourra toujours objecter à « son ami Chávez » qu'il n'est pas responsable des publications de l'IISS. Mais c'est bien lui qui, ministre de la Défense et aux ordres de ses patrons Uribe et George W. Bush, a, en 2008, organisé cette manipulation et diffusé les « archives de Raúl Reyes » aux quatre vents.

Le chef de l'Etat colombien gagne donc sur tous les tableaux. Ni « l'Empire » ni la droite vénézuélienne ne sauront gré au président Chávez d'avoir agi dans le sens de leurs intérêts. Comble de l'ironie et du cynisme, on a même pu entendre M. Rafael Uzcátegui, secrétaire général du parti d'opposition Patrie pour tous (PPT ; deux députés) s'inquiéter : « *Le pays se demande qui est président du Venezuela : Hugo Chávez ou Juan Manuel Santos* (9) ? » A gauche, en revanche, une fracture apparaît – impliquant les plus fidèles soutiens de la révolution bolivarienne, qui s'estiment trahis dans leurs idéaux, leur internationalisme et leur solidarité à l'égard de Pérez Becerra.

Nul ne peut décemment demander à Caracas de prendre fait et cause pour les guérillas. Le conflit colombien doit se régler en Colombie, entre colombiens (avec une médiation acceptée par tous les belligérants, le cas échéant). Le Venezuela, de son côté, peut légitimement estimer ne pas avoir à pâtir de la guerre interne qui – et il n'en est pas responsable – déchire son voisin. Mais le temps n'est pas si loin (en janvier 2008) où, l'analysant dans sa réalité profonde, le président Chávez invitait la communauté internationale à cesser de considérer les FARC (et l'Armée de libération nationale ; ELN) comme des « groupes terroristes » et à reconnaître les raisons politiques de leur lutte armée. Qui aurait pu imaginer alors la Patrie de Bolivar extradant un journaliste, exilé en Europe, dont le seul tort est de déchirer le voile de silence qui, pour une grande part, recouvre la Colombie ?



Manifestation au Venezuela contre l'arrestation de Joaquín Pérez Becerra

Enfin, le Venezuela n'est pas le seul à devoir être interpellé…Cette pénible affaire n'aurait pas lieu d'être si, dès avant son départ de Suède, le voyage de Pérez Becerra n'avait été détecté et signalé. Depuis 2010, la Colombie a déployé, on le sait, dans le cadre d'une campagne d'intimidation – l'Opération Europe –, ses services de renseignement sur le vieux continent. Non seulement ceux-ci surveillent les Colombiens exilés, leurs amis latino-américains ou autres, les journalistes « mal pensants », mais ils ont été jusqu'à espionner, pour tenter d'en neutraliser l'influence ou les discréditer, la Commission des droits de l'homme du Parlement européen, les eurodéputés « non sympathisants » (du gouvernement colombien), les organisations de défense des droits de l'homme, etc.

Le 25 octobre 2010, à Madrid, une vingtaine de membres d'organisations non gouvernementales (ONG) espagnoles ont porté plainte contre l'ancien président Uribe pour avoir été espionnés, écoutés sur leurs lignes téléphoniques, poursuivis et menacés. Cinq jours plus tard, c'est à Bruxelles, et pour les mêmes motifs – filatures, prises de photos et de vidéos, vols de documents et de disques durs d'ordinateurs, menaces lors de voyages effectués en Colombie dans le cadre de projets de coopération européenne – que les victimes de ce type de pratiques ont également saisi la justice.

A ce jour, pas plus l'Union européenne que son Parlement – qui ne rêve que de finaliser la négociation d'un Traité de libre-commerce avec le pays andin – n'ont enquêté ou agi contre ces actions illégales de Bogotá. Si, comme c'est leur devoir, ils l'avaient fait, Pérez Becerra ne serait sans doute pas enfermé aujourd'hui, comme tant d'autres prisonniers politiques, dans une geôle de Colombie. Il ne peut désormais espérer qu'une action vigoureuse de la Suède qui, le 27 avril, a demandé des explications au Venezuela pour ne pas avoir été informée de la détention de son ressortissant et de son extradition.

De l' « affaire Pérez Becerra », il reste, pour l'instant : une droite vénézuélienne qui s'amuse et compte les points, une gauche bolivarienne troublée et divisée, donc affaiblie, un survivant de l'UP retombé entre les mains de ses bourreaux et un Santos qui mène le bal au niveau régional… Le bilan n'a rien de satisfaisant.

Notes

1 El Tiempo, Bogota, 25 avril 2010.
2 Le palais présidentiel colombien.
3 Chuzadas : écoutes téléphoniques organisées au plus haut niveau de l'Etat ; « faux positifs » : assassinats par l'armée colombienne de citoyens lambdas qu'on fait ensuite passer pour des guérilleros morts au combat (la justice a entre les mains plus de 3 000 cas).
4 Radio Nacional de Venezuela, Caracas, 30 avril 2011.
5 El Nacional, Caracas, 8 novembre 2010.
6 Lire « La Colombie, Interpol et le cyberguérillero » et « Emissaire français en Colombie », Le Monde diplomatique, respectivement juillet 2008 et mai 2009.
7 Canal Uno (Bogotá) et El Nuevo Herald (Miami), respectivement le 1er novembre et le 5 décembre 2008.
8 Informe forense de Interpol sobre los ordenadores y equipos informáticos de las FARC décomisados por Colombia, OIPC-Interpol, Lyon, mai 2008, pages 31 à 35.
9 El Nuevo Herald, 30 avril 2011.

Le Grand soir 6 mai 2011

Obama

Suite de la page (17)

qui remontent à l'insurrection islamiste, appuyée par les États-Unis, en Afghanistan dans les années 1980. Cela poserait également la menace d'un forum légal dans lequel les évènements du 11 septembre 2001 pourraient être soumis à un examen approfondi qui, à son tour, mettrait en danger l'effort bipartite de camoufler ce qui s'est réellement passé lors des attaques terroristes et ce que les responsables américains et les différentes institutions savaient possiblement à l'avance.

De plus, Obama n'a pas du tout le goût de ressusciter le débat concernant le lieu où les terroristes soupçonnés devraient être jugés : devant un tribunal civil, où Ben Laden a déjà fait face à des accusations fédérales, ou devant des commissions militaires. C'est une question qu'il a déjà concédée aux républicains lorsqu'il a ordonné le retour des tribunaux militaires à Guantanamo.

Finalement, l'exécution extrajudiciaire fait maintenant partie des procédures normales pour le gouvernement américain, qui procède régulièrement à de telles exécutions avec ses attaques par drones Predator sur le Pakistan et ailleurs.

La justification pseudo-légale de ces gestes pose une menace directe. Des méthodes utilisées internationalement seront éventuellement employées contre ceux qui, aux États-Unis mêmes, sont perçus comme des ennemis par l'élite dirigeante américaine.

En mettant de l'avant cette politique réactionnaire et extralégale, Obama bénéficie du plein appui des médias, qui se sont donné comme mission la célébration des meurtres au Pakistan, ainsi que des soi-disant libéraux et « gauchistes », qui sont enchantés par l'habileté du président démocrate de s'envelopper du drapeau de la « guerre contre le terrorisme ».

L'éditorial du New York Times déclare : « La décision audacieuse et risquée d'Obama d'attaquer les bâtiments de Ben Laden au Pakistan a détruit la notion qu'il ne peut pas prendre de décision difficile ou qu›à l›étranger il ne se soucie surtout que de l'image du pays. » De manière similaire, Eric Alterman, du magazine The Nation, a proclamé que le « comportement et la prise de décision calmes et décontractés [d'Obama] – jumelés à l'exécution professionnelle et sans égale de l'opération – ne peuvent qu'impressionner l'opinion mondiale face à la détermination inébranlable et mature du leadership post-Bush des États-Unis. » De tels commentaires expriment le tournant vers la droite d'une couche sociopolitique entière, composée de sections privilégiées de la classe moyenne aisée qui se rallient derrière la bannière de l'impérialisme américain.

La tentative d'Obama, reprise et amplifiée par les médias de la grande entreprise, de dépeindre le meurtre d'Oussama ben Laden comme une référence pour l'unité nationale a un contenu profondément réactionnaire. Certaines personnes ont laissé entendre que l'assassinat pourrait raviver le sentiment, fortement exagéré, d'unité qui a suivi le 11 septembre 2001, comme si la mort de Ben Laden pouvait justifier tous les crimes commis au nom de cette tragédie, incluant les guerres d'agression qui ont tué plus d'un million de personnes.

Il est important de mentionner que le voyage de célébration d'Obama à Ground Zero est survenu 50 ans après que la NASA a envoyé le premier américain, l'astronaute Alan Shepard. dans l'espace. Le vol dans l'espace est survenu trois semaines après que l'Union soviétique a envoyé le premier humain dans l'espace – le cosmonaute Youri Gagarine – et que l'impérialisme américain a subi une défaite humiliante lors de l'invasion ratée de la baie des Cochons par la CIA.

En dépit de cet épisode de la guerre froide, le lancement dans l'espace a capté l'imagination du peuple américain. Lorsqu'il a accueilli Shepard à Washington quelques jours plus tard, le président John F. Kennedy a fait l'éloge de l'astronaute ainsi que des scientifiques et des ingénieurs de la NASA pour « une contribution exceptionnelle à l'avancement des connaissances humaines et de la technologie spatiale et une démonstration des capacités de l'homme dans un vol spatial sous-orbitaire. »

Un demi-siècle plus tard, la tentative de la part de l'élite dirigeante américaine d›invoquer la fierté nationale par le sale boulot d'escouades d›assassinat, plutôt que par des prouesses scientifiques, technologiques et d'exploration, montre clairement le déclin historique de l'impérialisme américain et la longue dégénérescence de sa classe dirigeante.

Wsws 11 mai 2011

Equateur

Suite de la page (17)

que le peuple a gagné et a exprimé la confiance et l'espoir qu'il dépose dans notre Révolution Citoyenne. Nous allons éliminer l'exploitation des travailleurs et offrir un meilleur cadre de vie aux jeunes et aux adolescents."

"Ce ne sont pas les opposants qui ont été les principaux adversaires du "Oui" mais une presse qui plus que jamais a dépassé toutes les limites et a perdu tout scrupule". Mais le peuple nous croit, il sait que nous tenons nos promesses et que nous n'allons pas le tromper". Il a rappelé qu'à dater de ce jour, on dispose de huit mois pour concrétiser les nombreuses modifications constitutionnelles approuvées et il n'a pas écarté une nouvelle montée en puissance de la guerre médiatique. Il convoquera dès lundi le président de l'Assemblée Nationale pour que celle-ci commence à légiférer en fonction des points approuvés dans le référendum.

Les équatoriens ont exprimé leurs opinions sur de nombreux thèmes qui vont de la réforme du système judiciaire à la démocratisation de la propriété des médias. Parmi les questions soumises aux équatorien(ne)s figuraient l'interdiction des liens entre les entreprises du système financier privé et les entreprises du secteur des communications. ou la création d'un Conseil de Régulation des médias lorsqu'ils diffusent des messages violents et discriminatoires.

La population a également été consultée sur la restructuration du Conseil de la Magistrature et la limite aux mesures de protection liées aux délits les plus graves afin de faire baisser la délinquance, ou encore sur la caducité de la prison préventive et la réglementation des recours constitutionnels. L'élimination des casinos et l'élimination des spectacles basés sur la souffrance animale – corridas et combats de coq, figuraient aussi dans la longue liste.

Traduction : Thierry Deronne
La révolution Vive 8 mai 2011

Aimé Césaire Poème à continuer

« N'y eût-il dans le désert
qu'une seule goutte d'eau qui
rêve tout bas,
dans le désert n'y eût-il
qu'une graine volante qui rêve
tout haut,
c'est assez *pour espérer en vérité*
une rencontre colorée
bigarrée
chamarrée
qui pousse l'humanité
à se lever
afin de fendre les torpeurs
des êtres en sueur
qui rêvent de liberté
en horizontalité en verticalité
en vérité !
N'y eût-il dans l'hamada
qu'un caillou blanc qui rêve tout
bas,
dans le Sahara n'y eût-il
qu'une roche noire qui rêve tout
haut
c'est assez pour crier la fraternité
bariolée
disparate
écarlate
afin qu'éclatent au grand jour
la lumière de l'amour
le parfum du retour
de l'homme libre
espéré
debout
maître de son destin
bousculant les contraintes
des armes aiguisées pour l'asservir.
N'y eût-il dans la pampa
Qu'une seule femme qui rêve tout
bas,
Dans la toundra n'y eût-il
Qu'un seul homme qui rêve tout
haut
C'est assez pour qu'un cri éternel
S'élève vers le ciel
Pour libérer à tout jamais
L'humanité ! »

Foucauld GAUTHIER
(Lycéen en classe de 1° à Basse-Terre)
20.3.2011
Ce poème a été soumis au mois de Mars 2011, au Concours de poésie de l'académie de Gwadloup

Les Mésaventures du Houngan Joe Delmas

(Extrait d'un roman à paraitre bientôt sous le titre : Les Enfants Terribles de Papa Doc)

Pendant les vacances d'été, j'allais souvent passer des semaines avec mes parents à Pétion-Ville. De Martissant, un tap-tap m'amenait au centre-ville. Un autre me conduisait sur les hauteurs de Delmas. J'avais moins de dix ans et je faisais déjà seul de longues randonnées à travers les rues de Port-au-Prince. Il n'y avait pas encore de téléphone à la maison pour appeler Man Fifine et confirmer mon arrivée à destination. En ce temps là, personne ne se faisait de tels soucis. En dehors des Tontons Macoutes et des loups garous, c'était la paix des cimetières. Les kidnappeurs d'enfants étaient encore à la mamelle ou n'étaient pas encore nés.

Pétion-Ville. Quartier frais et bien boisé. En janvier, les enfants portaient un chandail pour aller à l'école. Port-au-Prince n'était pas encore devenu cette chaudière incandescente. La végétation était dense et luxuriante sur les hauteurs. Les arbres n'avaient pas encore été atteints de la maladie du charbon.

En décembre, la marmaille se réveillait en pleine période de brouillard. Parfois, on arrivait à peine à s'orienter sur la petite pente à pic qui menait à la grand-route. Les mamans faisaient bouillir dans de grandes casseroles l'eau du bain pour la toilette du matin.

Pétion-Ville. Il y avait de vastes terrains libres où l'on jouait pieds nus à des matches interminables de football. Les garçons rêvaient de devenir membres de la sélection nationale et de participer à la Coupe du Monde. Les filles jouaient aux osselets, à la marelle, au papa et à la maman.

On allait souvent dans les bois, à la chasse aux tourterelles, à la cueillette des goyaves, des bonbons capitaines. En fin de journée, on se baignait dans un ruisseau pompeusement appelé Rivière Audant.

La nouvelle du naufrage d'un bateau de cabotage aux abords de la ville de Jérémie, dans le sud-ouest d'Haïti, me terrifia. D'après les rumeurs colportées par le Télédiol, les malheureux passagers avaient été dévorés par des requins.

Les requins avaient très mauvaise réputation en Haïti. Les Macoutes dominaient la terre, les requins dominaient la mer. Pendant de longs mois, je refusai de me baigner dans les eaux limpides et peu profondes de la Rivière Audant qui étaient surtout infestées de têtards. Les têtards avaient peur de moi et moi j'avais peur des dents de l'amer requin.

Le samedi soir, l'animation musicale battait son trop-plein de vacarme à Pétion-Ville. On arrivait à peine à dormir et à rêver aux lendemains qui chantent. Du coté du morne Hercule, il y avait toujours une bruyante cérémonie vaudou chez Gesner, le Bôcor patenté de la zone. Le ronflement du tambour assôtor et le chant des Hounsis régnaient en maître et seigneur dans la magie de la nuit. On ne savait plus à quel Loa se vouer pour avoir un brin de sommeil.

Parfois, il y avait des cérémonies qui duraient des jours et des nuits chez Joe Delmas, un Houngan très connu qui possédait un grand Bazar sur l'autoroute de Delmas. Ce bazar restait fermé pendant de longs mois et s'ouvrait parfois mystérieusement. Brusquement. Sans raison apparente. C'était pour la galerie. En fait, personne ne fréquentait ce bazar plutôt bizarre. Joe s'asseyait seul à son bar et sirotait amoureusement ses boissons favorites. Les gens du voisinage avaient une peur bleue de consommer les produits de son magasin. Il ne courut jamais le risque de devenir un Je-vendais-à-crédit. Les solliciteurs restaient à l'écart. Les mendiants mendiaient ailleurs. Les passants prudents traversaient de l'autre côté de la rue en vue d'éviter de voir ce qui ne les regardait pas.

Joe Delmas était en fait un homme inoffensif. Incapable de tuer. Il ne mangea à ma connaissance aucun enfant dans notre quartier. Il fut même arrêté une fois par des militaires pour homicide raté. Il avait reçu une forte somme d'argent d'un Blanc qui voulait envoyer sa femme au pays sans chapeau pour cause d'adultère avec des Noirs. L'écrivain Gary Klang n'avait pas encore publié son fameux roman <u>Un Homme Seul est Toujours en Mauvaise Compagnie.</u>

Confiant dans les pouvoirs surnaturels du Vodou, l'Américain avait passé des nuits blanches chez Joe en vue d'en finir une fois pour toutes avec son infâme épouse qui traversait sans visa les barrières nationales et raciales. Ayant reçu la garantie que sa compagne allait passer de vie à trépas, le bonhomme était reparti à New York pour aller célébrer les funérailles et recevoir compensation de la compagnie Guardian Life Insurance of America.

Les semaines passaient et l'épouse était plus ravie et plus ravissante que jamais. Elle était aux anges. Visiblement, elle ne savait pas qu'elle devait mourir pour assouvir les désirs de son mari. Au contraire, elle rajeunissait à vue d'œil. Elle s'engageait à corps perdu, avec un appétit renouvelé, dans les œuvres de la chair. On dirait même qu'elle était possédée par un loa lubrique et insatiable qui la poussait à s'engager dans les aventures les plus rocambolesques.

Elle avait développé un goût très particulier pour les Haïtiens de Brooklyn qui marchaient au pas de chat dans les soirées dansantes du groupe Skah Shah. Félins et félines en chaleur. Frissons de plaisirs ininterrompus. C'était la fièvre du samedi soir. L'écrivain Dany Laferrière vivait à l'époque en Haïti et publiait des articles littéraires au Petit Samedi Soir. Il n'avait même pas encore écrit son célèbre roman <u>Comment Faire l'Amour avec un Nègre sans se Fatiguer</u>. On ne saurait donc parler ici d'influence littéraire comme ce fut le cas avec Emma Bovary.

En fait, c'est elle qui fatiguait les Haïtiens. Elle les surmenait et les rendait gagas de plaisir. Elles les vidaient de leur substantifique moelle et réclamait encore, encore, davantage. Les yeux hagards, la langue pendante, ses victimes consentantes arpentaient comme des zombis les artères principales de Flatbush et Ocean Avenue à la recherche du sel de la récupération. V8. Zo Devant. Nutrament. Jouk li Jou. Energetic. Sirop de miel. Pistaches grillées. Rien n'y fit. C'était du jamais vu, du jamais entendu dans les annales de la diaspora haïtienne de New York.

L'hebdomadaire Haïti Observation qui est en général une source sûre de fausses informations rapportait pour une fois avec véracité les derniers développements de la situation pitoyable des machos haïtiens à Brooklyn. Ils étaient touchés dans ce qu'ils avaient de plus précieux. La turgescence de leur solide réputation de phallocrates.

Encouragée par ses succès dévastateurs parmi la gent masculine, elle se proposa même d'écrire un roman autobiographique intitulé : <u>Comment Faire l'Amour avec une Nymphomane sans se Fatiguer.</u> Finalement, elle renonça à ce projet à la pensée que la fiction serait très en dessous de la réalité.

e mari qui voulait devenir veuf était par contre un pentecôtiste très prude qui allait à l'église chaque premier dimanche du mois. Les prières, les neuvaines, les sermons sur la montagne, les parler en langue, rien ne semblait marcher contre les frasques de sa femme. Il était furieux, scandalisé, mortifié. Il retourna à Port-au-Prince et porta plainte au Commissariat de Pétion-Ville contre le manque de professionnalisme du Bôcor Joe Delmas. Ce dernier fut arrêté, malmené et forcé de rembourser l'argent du crime non consommé.

Après cette mésaventure, Joe décida de devenir Tonton Macoute. C'était la mode à l'époque. Au quartier général des Volontaires de la Sécurité Nationale, il fut surpris de rencontrer un jeune homme de 15 ans qui venait d'obtenir sa carte et son arme de TTM.

Joe entendait simplement protéger ses intérêts. Il ne porta jamais le gros bleu en public. Le vodou avec ses danses lascives était son vrai dada. Il avait aussi une affection particulière pour les hommes. Particulièrement pour un jeune homme du nom d'Alcius Charmant qui allait devenir de longues années plus tard PDG de la Télévision Nationale d'Haïti.

Castro Desroches

Prince Guetjens & Tayno en concert : Un vrai régal

Par Jackson Rateau

Le samedi 7 mai dernier, dans un centre culturel dans le quartier d'Elmont, Queens, *Prince Guetjens* et son groupe *Tayno* composé de talentueux musiciens comme Alegba (basse), Andréas (percussion), Joe (sax), Adam (guitare), ont fourni une prestation musicale d'un genre très particulier. En effet, ce fut une soirée culturelle exquise, rendue de manière très professionnelle. D'une dextérité et de savoir faire raffinés au service d'une inspiration musicale, ils ont imposé leur charme à une assistance émue, surchauffée.

A la fin de la soirée, un fan, Clotaire Pierre Louis, exulté n'hésitait pas à payer le prix pour savourer une quatrième fois un arrangement original du tube *Haïti Chérie*, un fait marquant qui exprime la satisfaction d'une assistance éblouie, transportée d'allégresse dans une atmosphère festive. Le concert du samedi 7 mai dernier restera gravé dans la mémoire de tous les invités présents à cette soirée.

Le groupe *Tayno,* fondé en Janvier 2000 par *Prince Guetjens* en collaboration avec *Péniel Guerrier*, *Jean Yves M.Jason* et *Hébert Polycarpe*, s'inscrit dans la lignée des formations musicales qui renforcent la perception de l'art musical haïtien en terre étrangère.

Prince Guetjens a étudié la musique et l'histoire de l'art à l'Ecole Nationale des Arts (ENARTS 1991-1998). En Décembre 1995, avec sa musique « Nwèl Timoun Nan Lari », il a participé au premier concours de Noël de Télémax où il a obtenu le second prix. Quelques mois plus tard, avec sa brillante composition « San Pwofèt la Koule », il a remporté le premier prix du concours de musique de l'ONU en Haïti, concours organisé en collaboration avec le centre Pétion Bolivar. Ce qui lui a permis de bénéficier d'une tournée de trois mois dans cinq Etats des USA. Avec son groupe, il a participé à plusieurs festivals tant en Haïti qu'ailleurs.

Surtout connu comme journaliste, écrivain et critique d'art pour avoir publié pendant plus d'une vingtaine d'années dans les colonnes des principaux journaux et revues d'Haïti dont *Le Nouvelliste*, *Le Matin*, *L'Union*, *Le Rouleau*, *RajMag* et depuis quelques mois dans *Haïti Liberté* de New York, *Prince Guetjens* n'est pas moins un musicien de gros calibre. Son CD intitulé *Kanmèm* fort de treize titres, est le premier CD enregistré par un musicien haïtien, comportant une musique écrite sur un tempo (5/4). Ce qui est la preuve, s'il en était besoin, de son habileté artistique.

Prince Guetjens vit à New York depuis un peu plus d'un an, et à côté de ses études en Histoire de l'art, de sa collaboration avec l'hebdomadaire *Haïti Liberté* et de ses émissions culturelles sur *Radio Pa Nou*, il poursuit sa quête du beau dans la musique. *Prince Guetjens* et son groupe seront en concert à l'Auditorium de *la Librairie Grenadier* le 21 Mai prochain dans une soirée en l'honneur de l'écrivain et professeur Franck Laraque.



Prince Guetjens et son groupe Tayno composé de talentueux musiciens comme Alegba (basse), Andréas (percussion), Joe (sax) et Adam (guitare)



Prince Guetjens lors de son dernier concert à l'auditorium de la librairie Grenadier